

# PLAN VÉLO DE LA TERRE D'ARGENCE

*Stratégie et Plan d'actions*  
Novembre 2025

CCBTA

Communauté de communes  
Beaucaire Terre d'Argence

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	<b>4</b>
<b>LE PLAN VELO</b>	<b>8</b>
<b>AXE 1 – DÉVELOPPER LE RÉSEAU CYCLABLE DU TERRITOIRE</b>	<b>9</b>
1.1. Les fonctions du réseau cyclable <i>Cartographies des fonctions du réseau cyclable</i>	10
1.2. Les différents types d'aménagements cyclables <i>Cartographies des besoins par typologie d'aménagement et synthèse des coûts estimatifs</i>	19
1.3. Présentation des fiches aménagements (compilées en annexe)	32
1.4 Synthèse des coûts, par territoire communal et temporalité	33
1.5 Leviers à mobiliser (soutiens financiers, techniques, etc)	34
1.6 Stratégie de la CCBTA <i>Exemple de projets</i>	35
<b>Axe 2 – COMPLÉTER L'OFFRE DE STATIONNEMENT VÉLO</b>	<b>37</b>
2.1. Fonctions et typologies de stationnement vélo <i>Cartographie des besoins d'implantation et synthèse des coûts estimatifs</i>	38
2.2 Synthèse des coûts prévisionnels, par commune	46
2.3 Leviers à mobiliser (soutiens financier, technique, etc)	47
2.4 Stratégie de la CCBTA <i>Exemple de projets</i>	49
<b>Axe 3 : OFFRIR DES SERVICES VÉLOS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>51</b>
3.1. Fonctions et typologies des services à développer	52
3.2 Les critères d'équipements et d'implantation des aires de services et de repos <i>Cartographie des services vélo</i>	53
3.3 Levier à mobiliser	54
3.4 Stratégie de la CCBTA <i>Exemples de projets phares</i>	60
	61
	62



# SOMMAIRE

<b>Axe 4 – METTRE EN PLACE UNE SIGNALÉTIQUE CLAIRE ET VISIBLE</b>	<b>63</b>
4.1. Fonctions et typologies de signalétique	64
<i>Cartographie des besoins d'implantation et synthèse des coûts estimatifs</i>	68
4.2 Leviers à mobiliser (soutiens financier, technique, etc)	74
4.3 Stratégie de la CCBTA	75
<i>Exemples de projets</i>	76
<b>Axe 5 : VALORISER L'OFFRE, SENSIBILISER, MOBILISER LES PUBLICS CIBLES</b>	<b>77</b>
5.1. Les différentes cibles et dispositifs/outils concrets de communication et de sensibilisation –	78
5.2 Les différents types d'animation à développer	79
5.3 Leviers à mobiliser (soutiens financier, technique, humains, événements nationaux, etc)	79
5.4 La stratégie de la CCBTA	81
<i>Exemples et projets</i>	82
<b>Axe 6 : ANIMER ET SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU PLAN VÉLO PRATIQUE DU VÉLO</b>	<b>83</b>
6.1 La gouvernance	84
6.2 Les indicateurs de suivi du plan vélo	85
<b>SYNTHESE FINANCIERE</b>	<b>86</b>





Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

# PRÉAMBULE

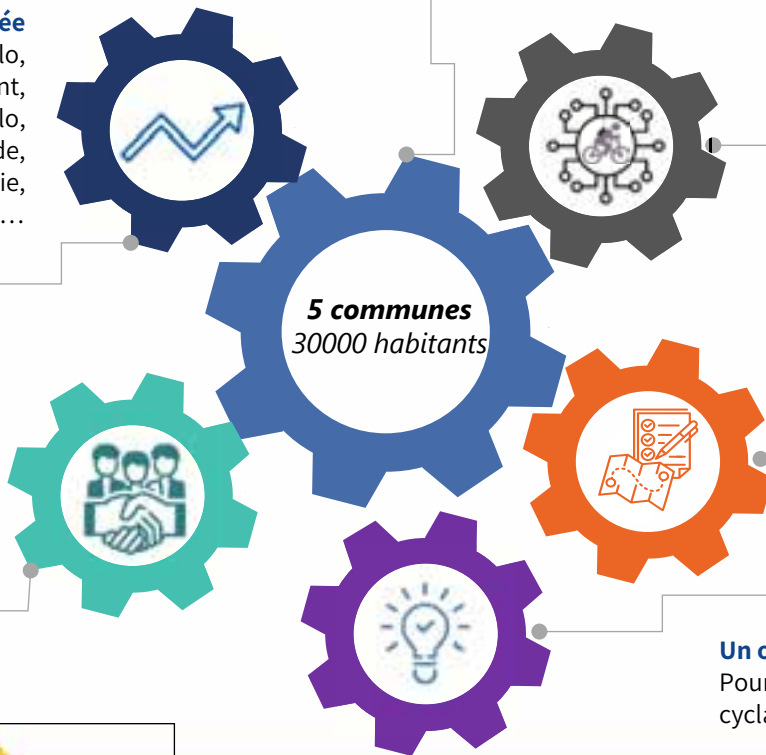
Démarche volontariste de la CCBTA pour  
contribuer au **développement de la pratique du vélo**  
[quotidien, loisirs et itinérance touristique]

#santé #pouvoir de mobilité  
#transition écologique #retombées économiques

**Poursuivre et renforcer  
la dynamique engagée**

ViaRhôna, déploiement label accueil vélo,  
schéma cyclable du Département,  
Plan Régional vélo,  
schéma cyclable de Bellegarde,  
A VELO3, Terre de vélo Occitanie,  
Démarches contractuelles (PVD, BCO, CRTE)...

**Faciliter les partenariats  
techniques et financiers  
grâce à une vision claire et  
partagée**



**Construire et déployer un véritable  
« système vélo » performant et cohérent**

- L'aménagement
- Les services
- La communication et la sensibilisation

**Formaliser une stratégie  
et un plan d'actions  
hiérarchisé et spatialisé**

en collaboration avec les gestionnaires de  
voirie (CD30, et communes), l'AOM régional  
et les partenaires de la mobilité cyclable



**Un outil d'appui pour les communes**

Pour qu'elles puissent développer leur propre schéma  
cyclable cohérent et connecté au réseau intercommunal



Lancement

0

1

**Diagnostic**

Production cartographique, recueil de données



2

**Consultation de la population**

Enquête et cartographie participative



3

424 réponses

59% ont entre 30 et 60 ans  
80% habitent le territoire  
20% visiteurs/touristes



**Relevé de terrain**

Caractérisation de l'existant



Atelier de concertation

4

**5 ateliers de concertation**

Avec les élus et techniciens du territoire



5

Entretien avec les acteurs clés  
(Collectivités limitrophes, Départements...)



Définition des orientations et de la stratégie

6



7

Proposition de stratégies vélo



8

Élaboration du maillage cyclable



9

Élaboration du plan d'actions



10

Production du livrable

### Objectifs du Plan Vélo

Le Plan Vélo de la CCBTA vise à faire du vélo un mode de déplacement accessible, sécurisé et attractif sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il s'inscrit dans une volonté de transition écologique, de cohésion territoriale, et de développement d'un tourisme durable. Il entend favoriser l'usage du vélo au quotidien comme pour les loisirs, en créant les conditions concrètes de sa pratique : un réseau lisible, des équipements adaptés, des services disponibles et un accompagnement à la pratique.

### Contexte territorial et enjeux

La CCBTA, territoire rural structuré autour de plusieurs pôles communaux, est dotée d'atouts majeurs pour le développement du vélo : relief favorable, paysages remarquables, patrimoine attractif, réseaux de chemins existants, présence de la ViaRhôna et Méditerranée à vélo. Néanmoins, le maillage cyclable reste incomplet, les équipements insuffisamment développés et les usages inégalement répartis. Le Plan Vélo vise donc à structurer une action cohérente, adaptée aux réalités locales et aux ambitions de développement du territoire.

### Méthodologie et périmètre d'action

Ce plan repose sur une analyse de terrain, des échanges avec les communes et les usagers, ainsi qu'un repérage fin des besoins. Il propose une vision intercommunale, articulée avec les projets communaux. Les actions présentées sont indicatives et modulables : elles ont vocation à servir de cadre stratégique, de base de dialogue et d'outil d'aide à la décision pour les communes et les partenaires. Afin de garantir un réseau cohérent et continu, son développement doit se faire en partenariat avec tous les acteurs concernés – communes, intercommunalités et intercommunalités voisines et le département – dans le but

de construire une vision partagée du territoire.

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

### Présentation du document

Le Plan Vélo est structuré **6 axes opérationnels**.



## LES 6 AXES OPERATIONNELS DU PLAN VELO

- AXE 1 : DEVELOPPER LE **RESEAU CYCLABLE** DU TERRITOIRE
- AXE 2 : COMPLÉTER L'OFFRE DE **STATIONNEMENT VELO**
- AXE 3 : RENFORCER LES **SERVICES VÉLOS** COMPLEMENTAIRES
- AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE **SIGNALÉTIQUE** CLAIRE ET VISIBLE
- AXE 5 : VALORISER L'OFFRE, **SENSIBILISER, MOBILISER** LES PUBLICS CIBLES
- AXE 6 : **SUIVRE** LE DÉPLOIEMENT DU PLAN VÉLO PRATIQUE DU VÉLO

Chaque axe suit une même trame :

- Présentation de l'axe et de son rôle dans le développement du système vélo.
- Typologies d'aménagements ou d'actions proposées,
- Localisation sur le territoire et estimation des coûts par typologies,
- Leviers mobilisables pour sa mise en œuvre,
- Stratégie de la CCBTA à court, moyen, long terme,
- Exemples de projets phares.



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

# LE PLAN VELO

AXE 1



# DEVELOPPER LE RESEAU CYCLABLE DU TERRITOIRE

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



## 1.1 Les fonctions du réseau cyclable du territoire

Dans le cadre du Plan Vélo, le **réseau cyclable** a été conçu selon une logique à 3 niveaux, chacun répondant à des **fonctions complémentaires** :



### Réseau structurant = RELIER

Ce niveau forme la **colonne vertébrale du réseau cyclable** :

- Il assure les connexions entre les communes de la CCBTA et avec les pôles de centralité extérieurs (Tarascon, Arles, Nîmes, etc.).
- Il intègre les grands itinéraires cyclables touristiques (EuroVélos EV8 et EV17).
- Ce réseau vise à garantir des continuités cyclables sécurisées jusqu'aux centres-villes.



### Réseau secondaire = DESSERVIR

Ce niveau complète le précédent en desservant les **lieux de vie du quotidien** :

- Liaisons vers les écoles, commerces, équipements publics, zones d'emploi, pôles de transport et hameaux.
- Il favorise les déplacements quotidiens à vélo à l'échelle locale.



### Réseau touristique = (RE)DÉCOUVRIR :

Ce niveau valorise le patrimoine et les atouts touristiques du territoire :

- Accès aux sites labellisés « Accueil Vélo ».
- Il intègre l'itinéraire cyclable touristique « La Clé des Champs ».
- Boucles cyclables de découverte, conçues pour mettre en valeur les points d'intérêt locaux. Ces itinéraires peuvent en partie emprunter le réseau structurant ou secondaire. Afin d'éviter les doublons, seuls les tronçons non déjà intégrés à ces réseaux sont comptabilisés dans le réseau touristique.

Quand cela est possible, il s'appuie sur le RLESI.  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025



### Objectifs

Le Plan Vélo prévoit le déploiement de :  
 113 km pour le réseau structurant dont 27 km existant  
 54 km pour le réseau secondaire dont 1,7 km existant  
 91 km pour le réseau touristique dont 18 km existant



### Cartographies des réseaux cyclables

Ci-après, des cartographies sont proposées :

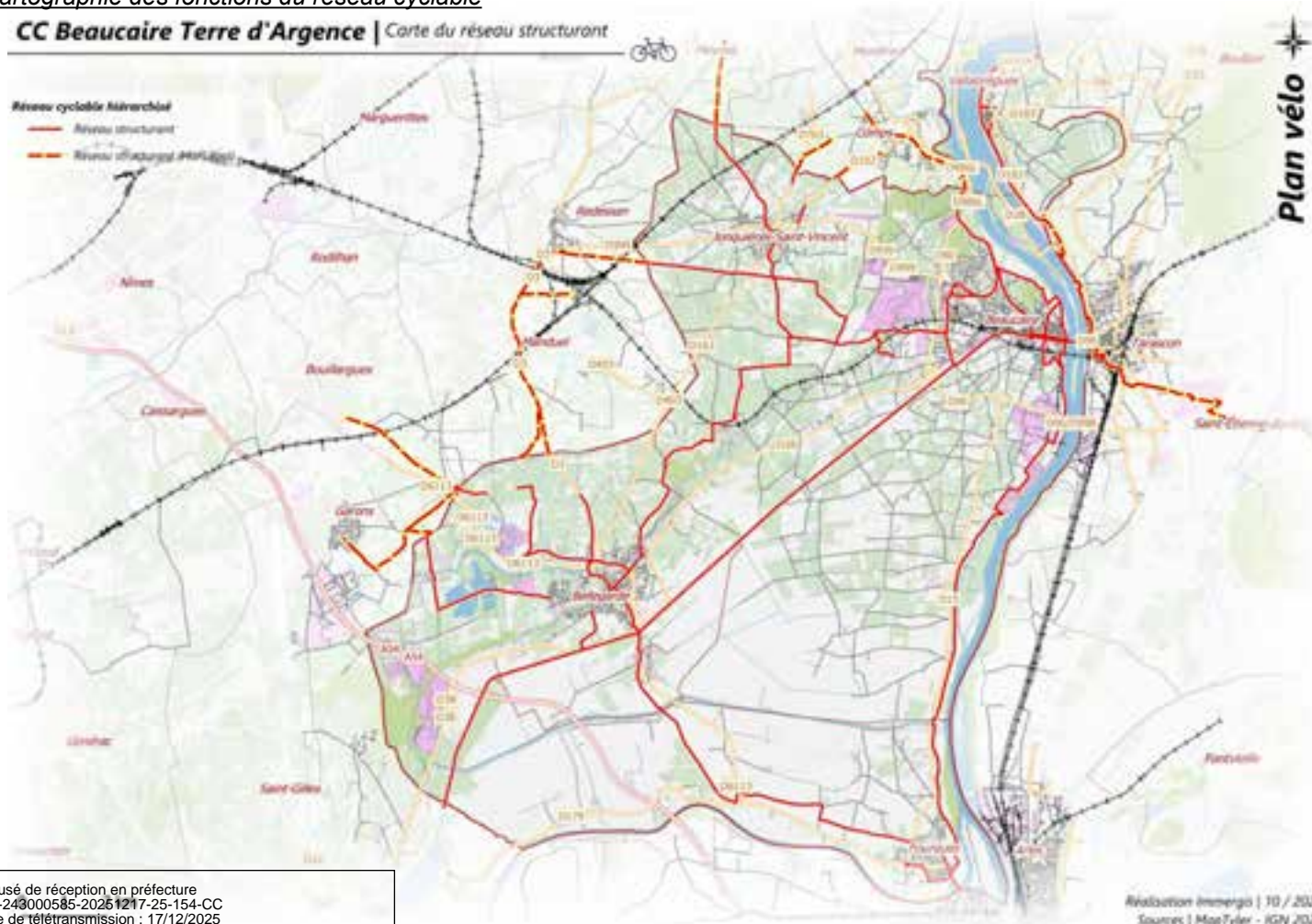
#### À l'échelle intercommunale :

- Carte 1 : réseau structurant, avec pôles connectés.
- Carte 2 : réseau structurant et secondaire, avec pôles connectés.
- Carte 3 : boucles de découverte du territoire intégrant les points d'intérêts ; connexions aux labellisés accueil vélo

À l'échelle communale (x5) : cartes de synthèse des différents réseaux

Niveau cyclable hiérarchisé

- Niveau structurant
- Niveau d'attractivité (PRADG)



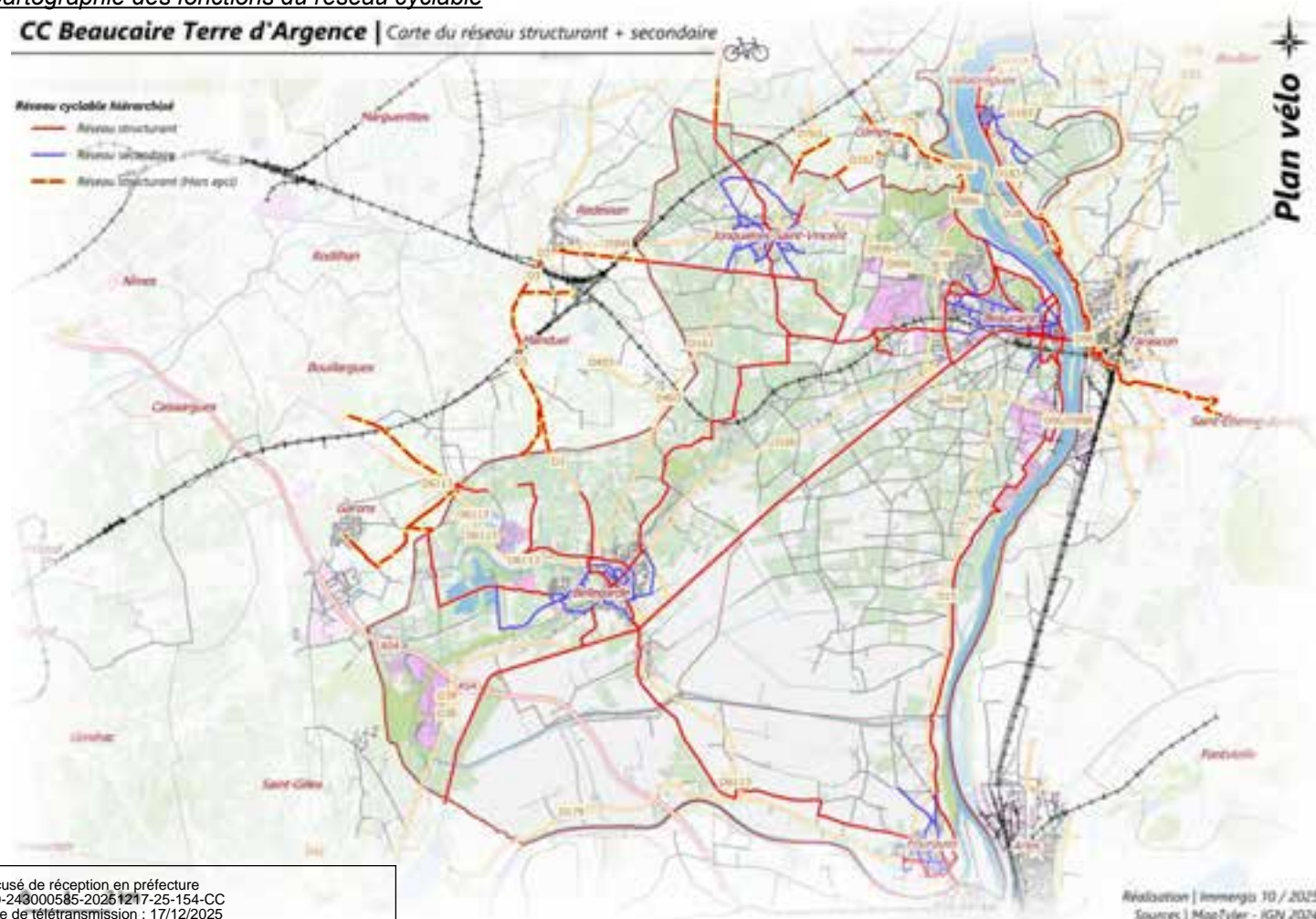
Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Évaluation Immergo | 10 / 2025  
Sources | MapTyler - IGN 2025

CC Beaucaire Terre d'Argence | Carte du réseau structurant + secondaire

Niveau cyclable hiérarchisé

- Niveau structurant
- Niveau secondaire
- Niveau structurant (Plan éco)



Plan vélo



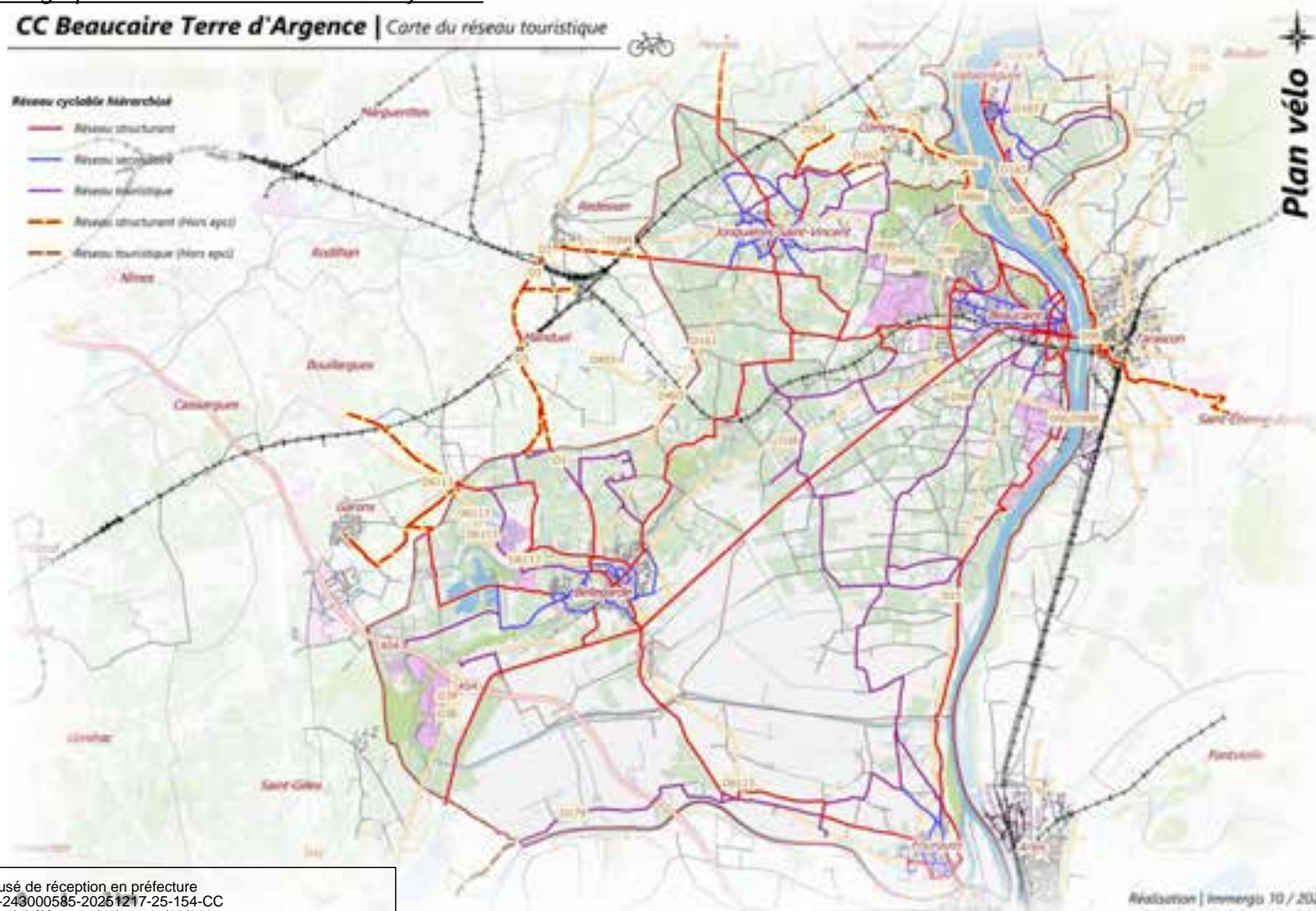
Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réalisation | Immersio 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2024



Niveau cyclable hiérarchisé

- Niveau structurant
- Niveau secondaire
- Niveau tertiaire
- Niveau structurant (hors epic)
- Niveau touristique (hors epic)
- Aléas



Plan vélo



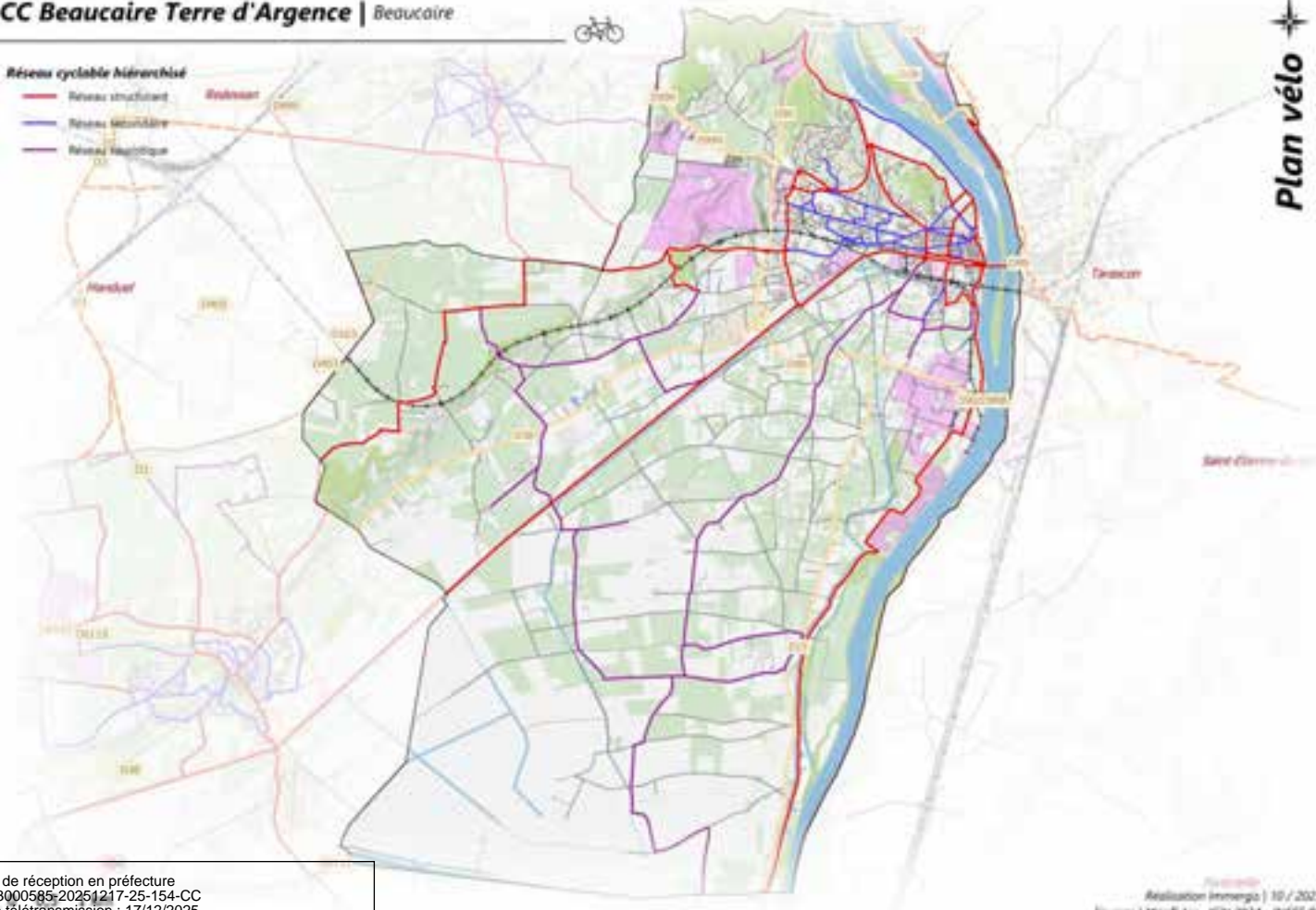
Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réalisation | Immersio 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2024



Réseau cyclable hiérarchisé

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau tertiaire



Plan vélo



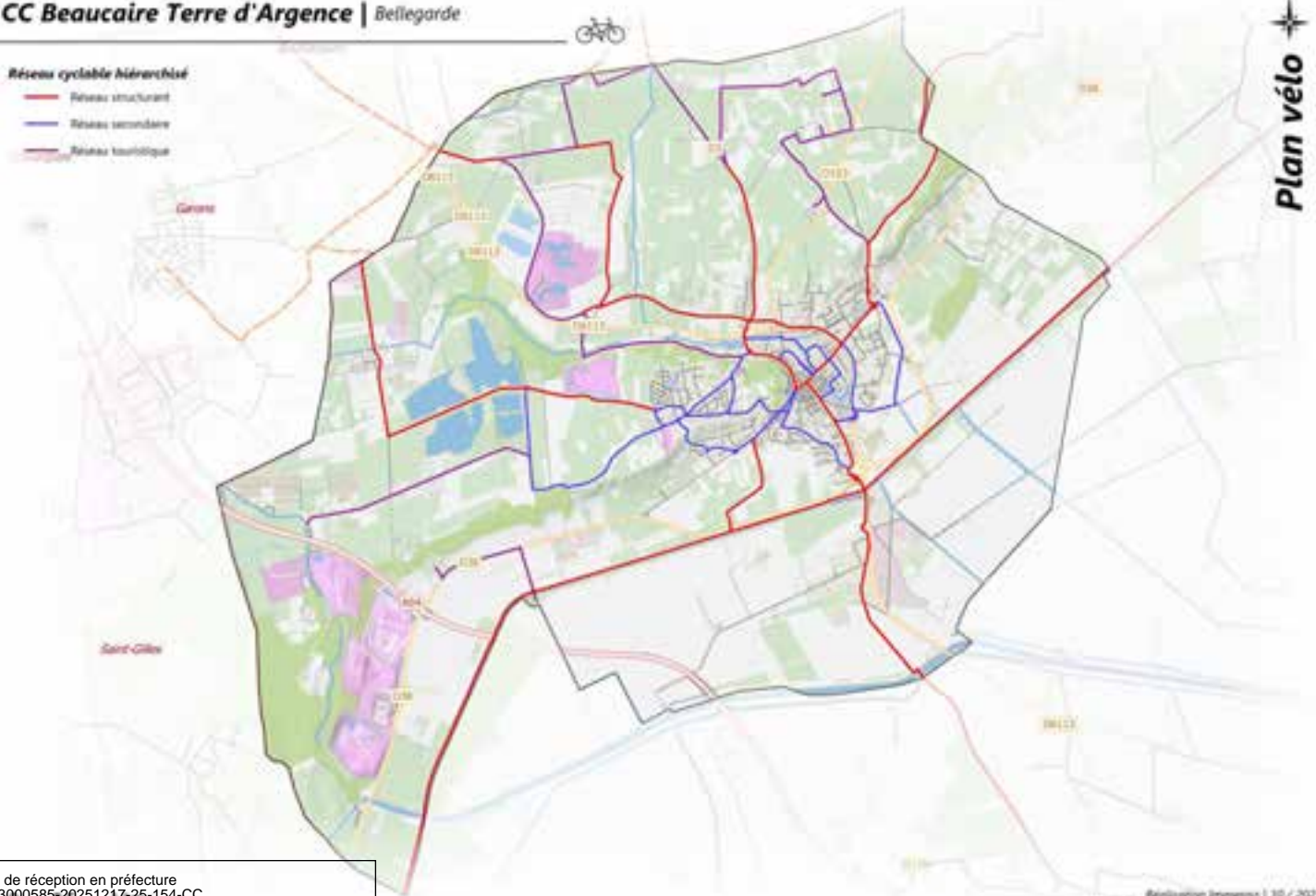
Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Realisation Immersio | 10 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP



**Réseau cyclable hiérarchisé**

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique



**Plan vélo**

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217\_25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

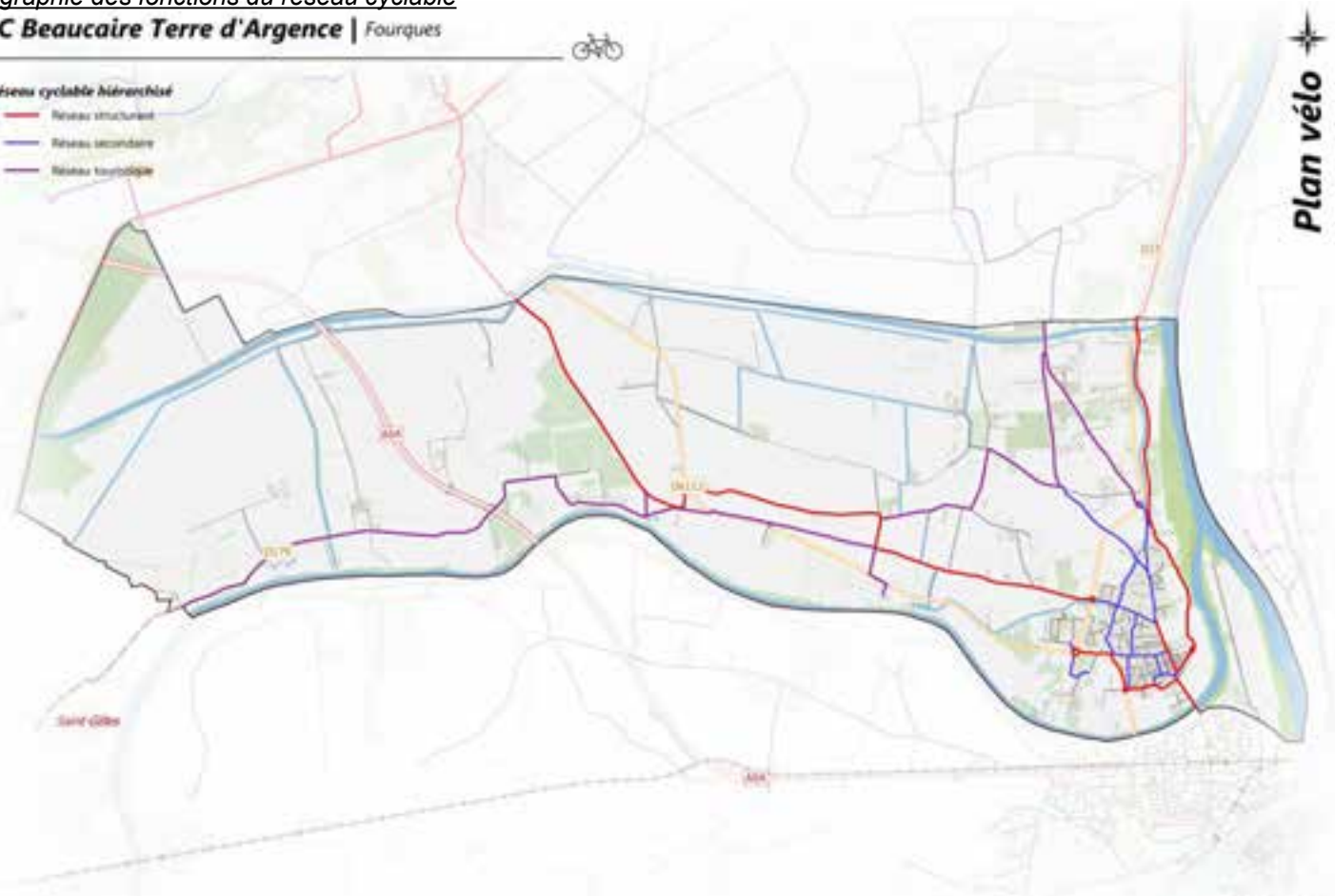
Réalisation Invergo | 10 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP





Réseau cyclable hiérarchisé

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau tertiaire



Plan vélo



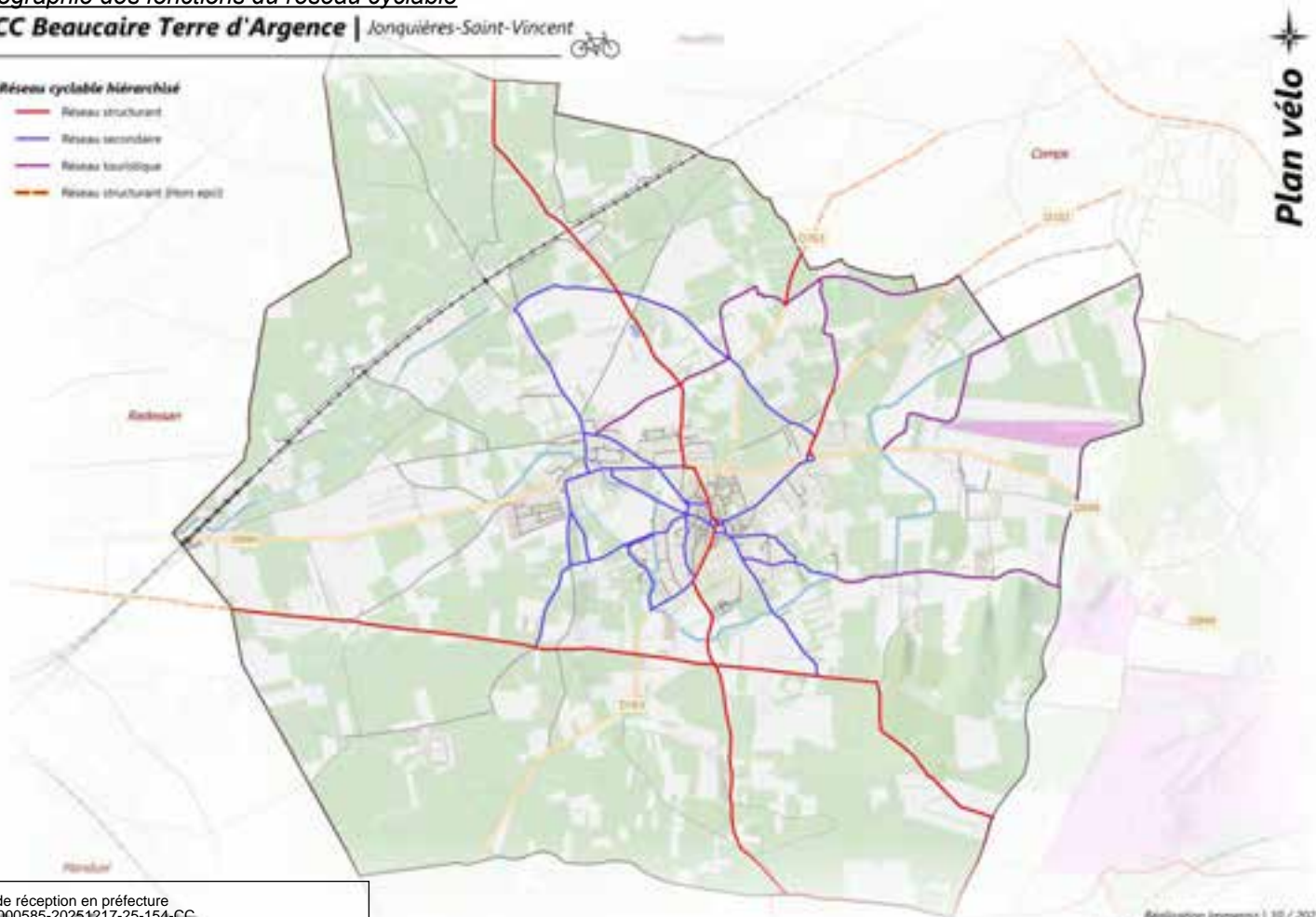
Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réalisation Immengo | 10 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP



Réseau cyclable hiérarchisé

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique
- Réseau structurant 3ème esp



Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réalisation Inmergus | 10 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP

**Réseau cyclable hiérarchisé**

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique
- Réseau touristique 30km épais



Plan vélo

Accusé de réception en préfecture  
 030-24300585-20251217-25-164-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réalisation Inmenga | 10 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP



## 1.2. Les différents types des aménagements cyclables

Le Plan Vélo décline **plusieurs types d'aménagements**, présentés **ci-après**. Ils sont adaptés à la diversité des contextes du territoire (centre ancien, zones périurbaines, routes départementales, chemins ruraux, etc.).

Le choix de chaque aménagement dépend du **niveau d'enjeu**, de la **dangerosité** de l'axe et de critères techniques, paysagers, de sécurité et d'usage.

VITESSE LIMITE DÉVELOPPEMENT TRAFIQUÉ	TRAFFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFFIC INFÉRIEUR À 700 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFFIC COMPRENANT ENTRE 700 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFFIC > 3000 CYCLISTES/JOUR)
30 km/h DU MOINS	≤ 2000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
	2000 à 4000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
	> 4000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
50 km/h	≤ 1000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
	1000 à 2000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
	> 2000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
70/80 km/h	≤ 1000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
	1000 à 4000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable
	> 4000	Voie cyclable	Voie cyclable	Voie cyclable

Tableau du CEREMA (2021) inspiré des recommandations néerlandaises du CROW

Les propositions d'aménagement **suivent les recommandations du CEREMA** visant à adapter le type d'aménagement en fonction de la vitesse pratiquée, du trafic motorisé et du débit cycliste.

Types d'aménagement fonction de la vitesse pratiquée, du trafic motorisé et du débit cycliste  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025



### La cartographie des besoins par typologie d'aménagement cyclable

Deux niveaux d'analyse sont proposés :

- Carte intercommunale : vision globale des besoins en aménagements cyclables.
- Cartes communales (x5) : identification précise des typologies adaptées aux secteurs à aménager.

### Synthèse des coûts estimatifs

Une synthèse des coûts estimatifs est fournie, à l'échelle intercommunale et par commune. Elle donne un ordre de grandeur des investissements nécessaires en fonction des types d'aménagements.



## L'apaisement de la circulation



### ZONE 30

- **Vitesse limitée à 30 km/h**, applicable à tous les usagers.
- Chaussées à double sens pour les cyclistes.
- Améliorer la cohabitation des différents modes.
- Efficacité plus marquée si aménagements physiques.
- Mise en place dans une logique de « zone », « bassin », « quartier » afin d'apaiser plusieurs rues (ex : quartiers résidentiels, zones scolaires, centres-villes).



### ZONE DE RENCONTRE

- **Vitesse des véhicules limitée à 20 km/h.**
- Chaussées à double sens pour les cyclistes.
- Piétons prioritaires sur tous les autres usagers.
- Efficacité plus marquée si aménagements physiques.
- Stationnement limité aux zones autorisées.
- Conseillé de mettre au même niveau la chaussée et le trottoir.
- Mise en place dans les espaces commerçants, centres historiques et zones à forte densité piétonne.



### VÉLORUE

- **Vitesse limitée à 30 km/h.**
- Largeur de la rue : entre 2,50m et 4,60m pour un sens de circulation.
- Voie partagée entre les véhicules motorisés et où les cyclistes sont prioritaires.
- Axe cyclable important offrant une alternative aux aménagements trop étroits et anxiogènes.
- Les cyclistes doivent pouvoir se doubler, se croiser et rouler à deux de front.
- Abaissement du trafic motorisé à un maximum de 1 000 upvm/jour/sens de circulation.
- **Les véhicules ne sont pas autorisés à doubler les cyclistes (en sens unique).**



### SENS UNIQUE

- Réduction du flux motorisé et apaisement de la circulation.
- Fluidifier le trafic dans des rues étroites ou encombrées et permet de gagner de l'espace pour d'autres usages.
- Interdiction de circulation dans un sens (sauf exceptions vélos).
- Permet de requalifier l'espace public.
- Mis en place dans les zones où la circulation motorisée doit être canalisée (zones résidentielles, centres-villes).



Les aménagements complémentaires, dits en « voie partagée » : réduction de la vitesse et marquage au sol



- **Cohabitation sécurisée entre 1000 et 4000 véhicules/jour** selon la vitesse.
- **Faible coût** mais doit être accompagné par des aménagements de réduction de vitesse physiques.
- S'adapte à une **typologie comme la CCBTA** => chemins viticoles, liaisons intercommunales.



- Rappelle aux automobilistes la **cohabitation des usagers sur la chaussée**.
- Doit s'accompagner **d'une signalisation verticale**.
- **Marquage à placer tous les 30m** sur les voies hors agglomérations.

## Aménagements partagés de la route



BANDE CYCLABLE



- Circulation exclusivement **réservée aux vélos**.
- **1,5m de largeur** (prévoir 0,5m de plus si stationnement longitudinale). Autorisation ponctuelle **d'1m. 2m maximum**.
- **Bonne insertion** du cycliste en milieu urbain.
- Maintient l'accès au stationnement.

DOUBLE SENS CYCLABLE



- Permet au vélo de circuler dans les **2 sens dans les voies en sens unique**.
- **Obligation dans tous les zones 30 et zones de rencontre** (sauf dérogation)
- La piste en contre-sens est **matérialisée au sol**, par des pictogrammes avec ou sans bandes.

CHAUCIDOU



- Cyclistes **prioritaires. Double bande cyclable**. La chaussée pour véhicules est **centrale**.
- **1,5m** pour chaque bande. **2,5m (si 50km/h) ou 3m (si 70km/h)** pour la voie centrale.
- **5 000 véhicules/j** dans les deux sens.
- Visibilité dégagée.
- **30 km/h en aggro et 50-70km/h hors aggro** souhaitable.



## Les aménagements en site propres

### VOIE VERTE

- Circulation « non motorisée ».
- Liaisons de loisirs-tourisme ou déplacements locaux (cavaliers, chemins de halage, engins agricoles)
- Largeur entre 3m et 5m recommandée.



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

### PISTES CYCLABLES



- Largeur conseillée de **2m** en unidirectionnelle et **3m** en bidirectionnelle.
- Circulation exclusivement réservée aux vélos. Attention à traiter la réinsertion des cyclistes dans la circulation générale.
- Piste **séparée physiquement** de la chaussée.
- Peut être unidirectionnelle ou bidirectionnelle.





## Les aménagements contribuant à la réduction de vitesse



### COUSSIN BERLINOIS

- Modère la vitesse des véhicules qui ont un faible empattement.
- Ne garantit pas une modération de la vitesse des deux-roues et des PL mais ne gêne pas les cyclistes.
- Plus d'interdiction à ce jour car coussin d'un revêtement adhérent
- Bruyant pour les riverains.



### DOS D'ÂNE

- Peut être implanté uniquement dans une zone 30 km/h.
- Forme circulaire.
- Très efficace pour ralentir, mais peut gêner les transports en commun et secours.
- Hauteur : 10 cm  $\pm$  1 cm.
- Longueur : 4 m  $\pm$  0,20 m.



### CHICANE AVEC BY PASS

- Modération de la vitesse grâce à la déflexion de trajectoire.
- La structure de la chaussée doit pouvoir supporter le report des trafics.
- Peut permettre l'aménagement de voies de tourne à gauche ou de places de stationnement.



### ÉCLUSE AVEC BY PASS

- Organise une circulation alternée de véhicules.
- Oblige les véhicules venant dans le sens opposé au véhicule engagé, à ralentir, voire à s'arrêter.
- La structure de la chaussée doit pouvoir supporter le report des trafics.

Présenté en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



## Les aménagements ponctuels

### PANNEAUX DV

- Permet de guider le cycliste sur des itinéraires sécurisés. Rend le réseau cyclable lisible et attractif pour tous les usages
- Signalisation respectant les normes à l'échelle nationale



### PANNEAUX A21A

- Permet aux usagers motorisés d'être vigilant.
- Mise en place à proximité des points sensibles.
- Doit s'accompagner d'aménagements visibles et/ou marquage au sol important.



### AUTRES AMÉNAGEMENTS

- Plusieurs aménagements sont à prendre en compte : Renforcer le marquage des bandes cyclables et du marquage au sol, rabotage de trottoir pour assurer la continuité cyclable entre les aménagements et la voirie haussée.



03/243000585-20251217-25154-C  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## Sécurisation des franchissements



### FRANCHISSEMENT DES INTERSECTIONS

- Assurer la continuité d'un aménagement cyclable à travers un carrefour et permet de rendre visible la trajectoire du cycliste.
- Sécurise les carrefours, qui sont des points noirs de l'accidentologie vélo.
- Peut s'accompagner de signalisation verticale (jalonnement Dv, A21A, B22a ou C113).

### FRANCHISSEMENT DE LA VOIRIE

- Assurer la continuité entre deux itinéraires séparés par une route à fort trafic (RD).
- Permet la sécurité des cyclistes et leurs visibilité sur des zones perçues comme des freins à la pratique cyclable.
- Doit s'accompagner de signalisation verticale (jalonnement Dv, A21A, B22a ou C113).





## Les aménagements ponctuels hors propositions dans le cadre du plan vélo

### Panonceau M12

- Permet aux cyclistes de franchir un feu rouge pour aller dans une direction donnée, tout en cédant le passage.
- Mise en place aux intersections avec une bonne visibilité.
- Favorise l'usage du vélo en rendant les trajets fluides, plus rapides et moins fatigants.
- Incite les cyclistes à anticiper et ralentir => apaisement des carrefours.



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

### SAS Vélo

- Cycliste plus visible des autres usagers.
- Facilite le « tourne à gauche » (avant la circulation voiture).
- Eloigne des pots d'échappement.
- Obligation d'équiper les feux de SAS à l'horizon 2026 selon la loi LOM.



CC Beaucaire Terre d'Argence | Propositions d'aménagements cyclables



Typologie	Coût indicatif	Linéaire
Piste cyclable	888 323 €	4,3
Bande cyclable	536 660 €	4,8
Voie verte	2 416 798 €	26
CVCB	79 420 €	0,360
Franchissement	540 000 €	0,400
Marquage au sol	174 450 €	145,4
Jalonnement	Voir plan de jalonnement	-
Travaux de voirie	56 235 €	0,354
Zone de circulation apaisée	130 243 €	1,7
Zone 30	334 404 €	5,3
Zone de rencontre	649 979 €	3,8
<b>Total</b>	<b>5 806 512 €</b>	<b>192,6 km</b>

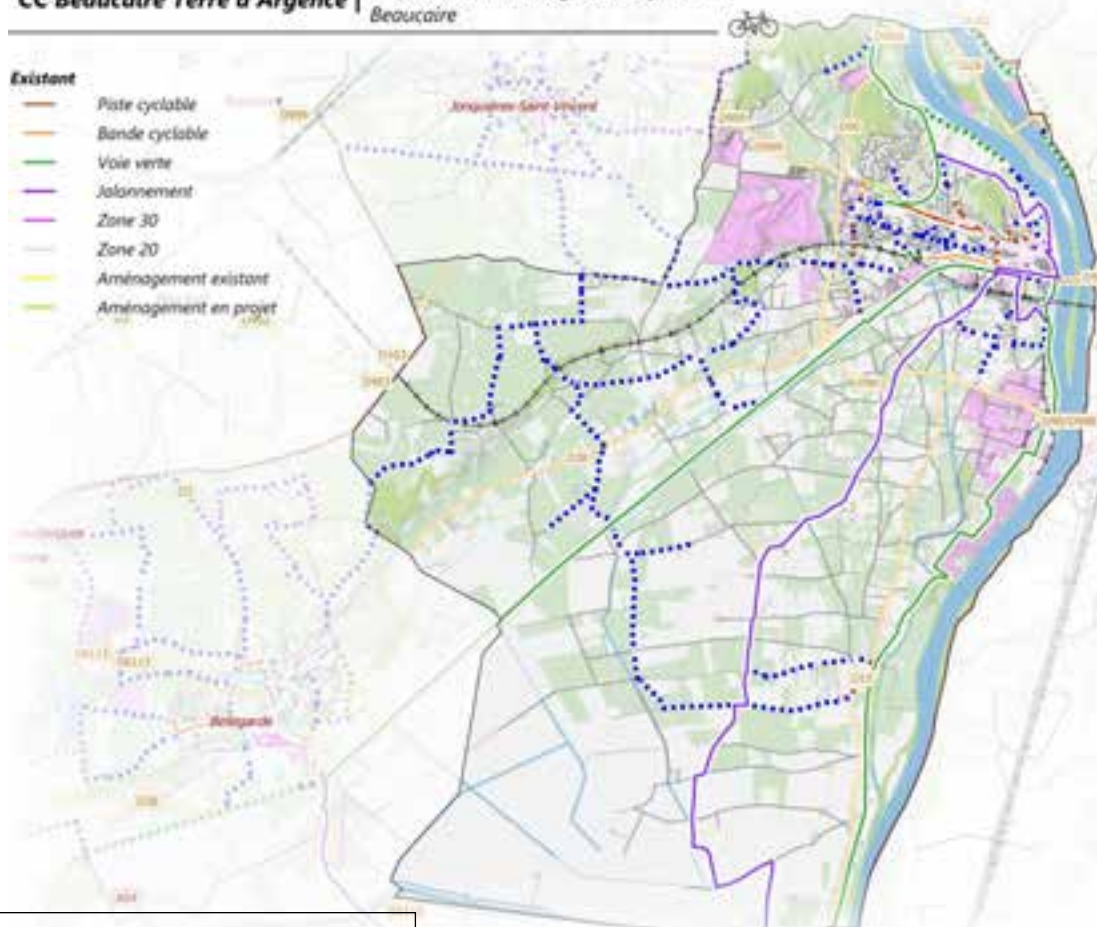
Realisation Arverges | 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2025

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception-préfecture : 17/12/2025



CC Beaucaire Terre d'Argence | Propositions d'aménagements cyclables - Beaucaire

- Existant**
- Piste cyclable
  - Bande cyclable
  - Voie verte
  - Jalonnement
  - Zone 30
  - Zone 20
  - Aménagement existant
  - Aménagement en projet



Typologie	Coût indicatif	Linéaire
Piste cyclable	709 619 €	3,7
Bande cyclable	258 972 €	2,9
Voie verte	343 980 €	5,3
Franchissement	195 000 €	0,121
Marquage au sol	72 660 €	61,9
Jalonnement	Voir plan de jalonnement	
Zone de circulation apaisée	14 787 €	0,990
Zone de rencontre	137 402 €	2,3
<b>Total</b>	<b>1 732 420 €</b>	<b>77,2 km</b>

- Proposition**
- - - - Piste cyclable
  - - - - Bande cyclable
  - - - - Voie verte
  - - - - Franchissement
  - - - - Marquage au sol
  - - - - Jalonnement
  - - - - Zone de circulation apaisée
  - - - - Zone 20
- Réalisation Immersa | 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2025

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



CC Beaucaire Terre d'Argence | Propositions d'aménagements cyclables - Bellegarde



Existant

- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Voie verte
- Chaucidou
- Jalonnement
- Zone de circulation apaisée
- Zone 30
- Zone 20
- Aménagement existant



Typologie	Coût indicatif	Linéaire
Bande cyclable	135 348 €	1,1
Voie verte	370 952 €	3,9
VV (Saint-Gilles)	4 700 000 €	6,6
CVCB	79 420 €	0,360
Franchissement	135 000 €	0,109
Marquage au sol	46 239 €	27,9
Jalonnement	Voir plan de jalonnement	
Travaux de voirie	56 235 €	0,354
Zone de circulation apaisée	65 596 €	0,381
Zone 30	161 658 €	2,5
Zone de rencontre	446 525 €	1,3
<b>Total (hors VV)</b>	<b>1 496 973 €</b>	<b>37,9 km</b>
<b>Total (avec VV)</b>	<b>6 196 973 €</b>	<b>44,5 km</b>

Proposition

- Bande cyclable
- Voie verte
- Chaucidou
- Franchissement
- Marquage au sol
- Jalonnement
- Travaux de voirie
- Zone de circulation apaisée
- Zone 30
- Zone 20

Réalisation Immersys | 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2025

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CG  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

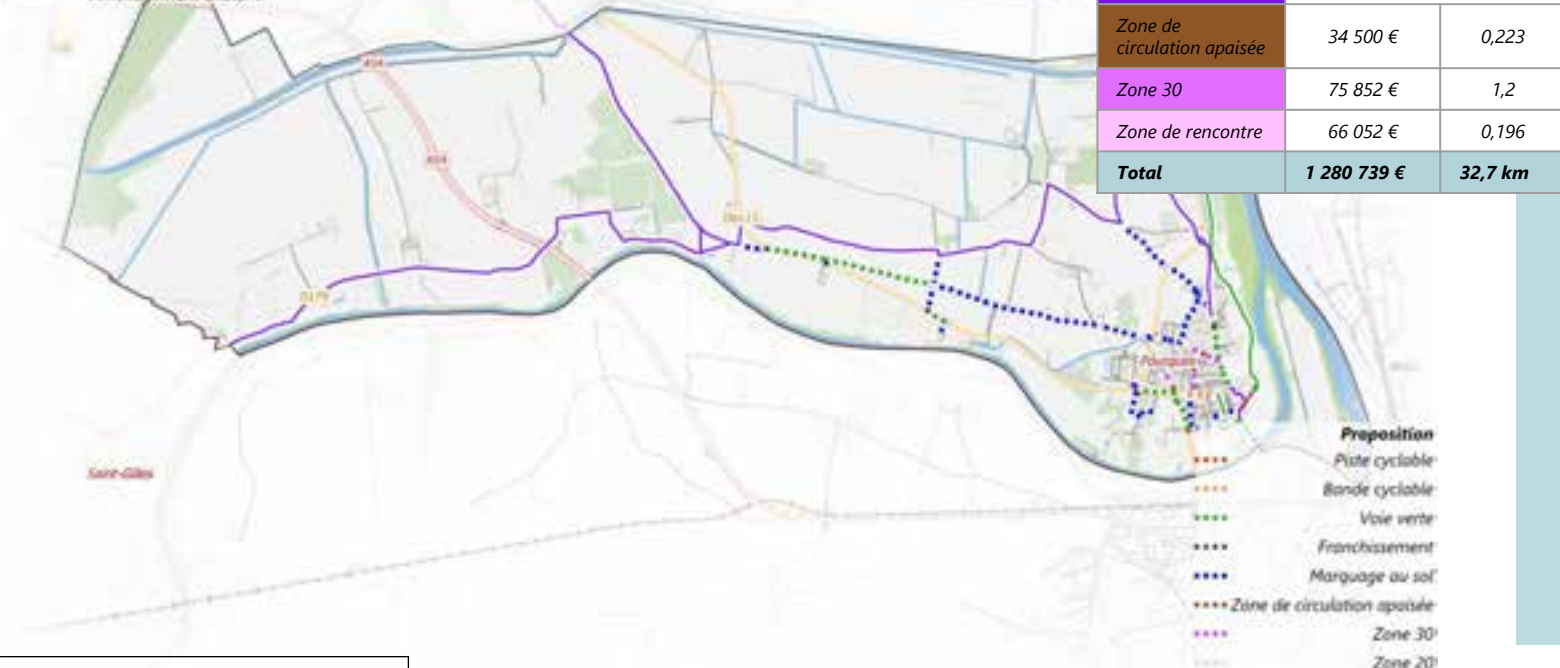


CC Beaucaire Terre d'Argence | Propositions d'aménagements cyclables - Fourques



Existant

- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Voie verte
- Chaussifou
- Jalonnement
- Aménagement existant



Proposition

- - - - Piste cyclable
- - - - Bande cyclable
- - - - Voie verte
- - - - Franchissement
- - - - Marquage au sol
- - - - Zone de circulation apaisée
- - - - Zone 30
- - - - Zone 20

Réalisation Inmergis | 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2025

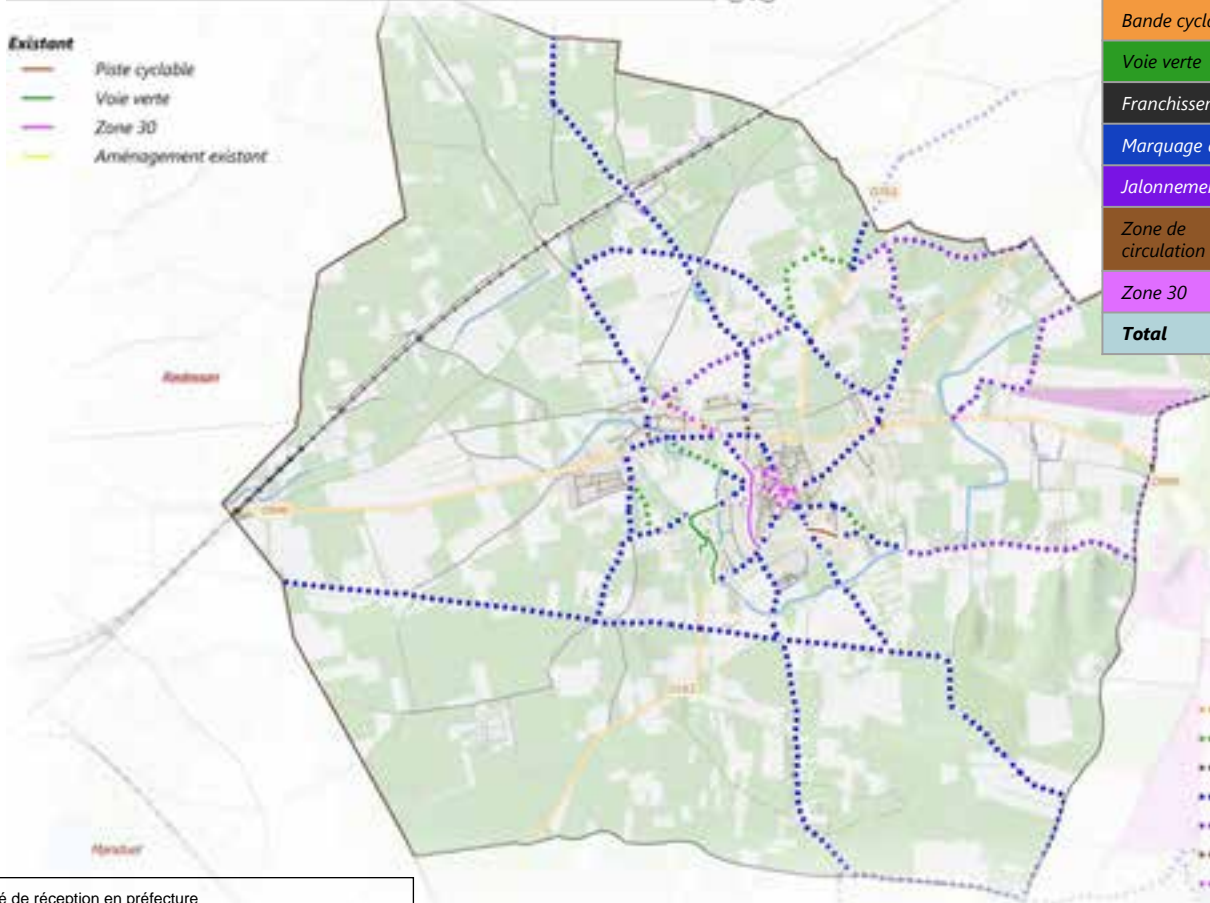
Typologie	Coût indicatif	Linéaire
Piste cyclable	178 704 €	0,612
Bande cyclable	131 332 €	0,637
Voie verte	663 257 €	3,8
Franchissement	105 000 €	0,117
Marquage au sol	26 042 €	26
Jalonnement	Voir plan de jalonnement	
Zone de circulation apaisée	34 500 €	0,223
Zone 30	75 852 €	1,2
Zone de rencontre	66 052 €	0,196
<b>Total</b>	<b>1 280 739 €</b>	<b>32,7 km</b>

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-GC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025





- Existant**
- Piste cyclable
  - Voie verte
  - Zone 30
  - Aménagement existant



Typologie	Coût indicatif	Linéaire
Bande cyclable	8 832 €	0,138
Voie verte	297 740 €	1,6
Franchisement	105 000 €	0,051
Marquage au sol	23 645 €	23,6
Jalonnement	Voir plan de jalonnement	
Zone de circulation apaisée	15 360 €	0,168
Zone 30	96 894 €	1,5
<b>Total</b>	<b>547 471 €</b>	<b>27 km</b>

- Proposition**
- - - - Bande cyclable
  - - - - Voie verte
  - - - - Franchisement
  - - - - Marquage au sol
  - - - - Jalonnement
  - - - - Zone de circulation apaisée
  - - - - Zone 30
- Réalisation Inmergus | 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2025

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



CC Beaucaire Terre d'Argence | Propositions d'aménagements cyclables -  
Vailabrégues

**Existant**

- Jalonnement
- Zone 30
- Aménagement en projet



Typologie	Coût indicatif	Linéaire
Bande cyclable	2 176 €	0,033
Voie verte	152 460 €	4,3
Marquage au sol	5 864 €	5,8
Jalonnement	Voir plan de jalonnement	
<b>Total</b>	<b>160 500 €</b>	<b>10,1 km</b>

**Proposition**

- ⋯ Bande cyclable
- ⋯ Voie verte
- ⋯ Marquage au sol
- Jalonnement

Réalisation Immersis | 10 / 2025  
Sources | MapTiler - IGN 2025

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



### 1.3. Présentation des fiches aménagements (compilées en annexe)

Pour faciliter la mise en œuvre du Plan Vélo, des **fiches aménagements** ont été élaborées en annexe. Elles permettent de visualiser, pour chaque tronçon identifié comme prioritaire, les caractéristiques de l'aménagement à prévoir.

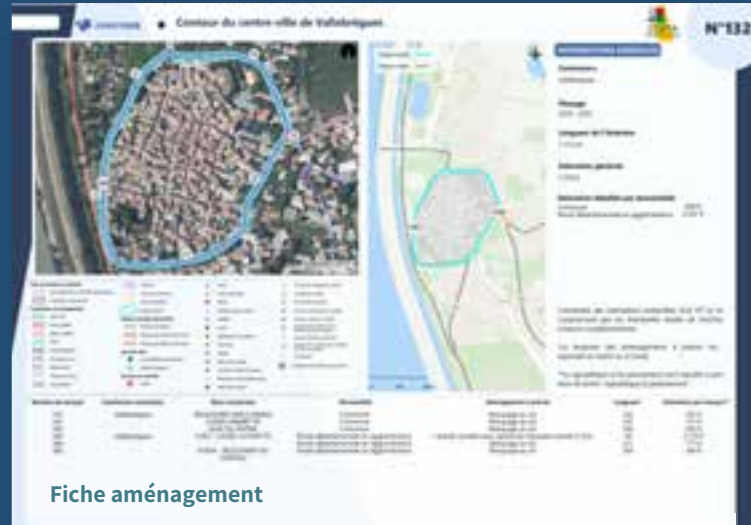
Chaque **fiche** comprend :

- La localisation précise du tronçon (commune, point de départ et d'arrivée, points d'intérêt desservis).
- La typologie d'aménagement proposée (voie verte, piste, bande, chaucidou...).
- Les enjeux spécifiques (sécurité, continuité, desserte scolaire ou touristique...).
- Une photo ou schéma explicatif si besoin.
- Une estimation du coût par poste (études, travaux, signalétique, etc.).
- Les acteurs compétents pour chaque phase (étude, réalisation, entretien).
- Les aides mobilisables (fonds mobilités actives, cofinancement CCBTA, etc.).

#### Carte d'ensemble des fiches aménagements

Une carte numérotée permet de visualiser l'ensemble des fiches aménagement des tronçons proposés sur le territoire de la CCBTA. Elle permet de faciliter l'accès à la fiche aménagement souhaitée.

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025



Fiche aménagement



Carte d'ensemble des fiches aménagements

## 1.4 Synthèse des coûts prévisionnels, par territoire communal et temporalité

Commune	Court terme 2025-2026	Moyen terme 2026-2032	Long Terme Au-delà de 2032	Total général
<b>Nombre de km</b>	<b>55,1 KM</b>	<b>124,8 KM</b>	<b>68 KM</b>	<b>247,9 KM</b>
<b>Beaucaire</b>	- €	1 582 152 €	150 268 €	1 732 420 €
<b>Bellegarde</b>	5 109 048 € <i>Dont 4 700 000€ ViaRhôna Bellegarde - St Gilles</i>	1 083 801 €	4 124 €	6 196 973 € 1 496 973 € hors ViaRhôna
<b>Fourques</b>	218 289 €	1 053 778 €	7 235 €	1 279 302 €
<b>Jonquières-Saint-Vincent</b>	65 082 €	402 674 €	79 715 €	547 471 €
<b>Vallabrègues</b>	- €	156 401 €	4 099 €	160 500 €
<b>Total</b>	<b>5 392 419 €</b> 692 419 € hors ViaRhôna	<b>4 278 806 €</b>	<b>245 441 €</b>	<b>9 916 666 €</b> 5 216 666 € hors ViaRhôna

**Synthèse des coûts prévisionnels par limites communales** (sauf chiffrage Bellegarde qui va au-delà du territoire), **toutes maîtrises d'ouvrage confondues et selon la temporalité.**

Accusé de réception en préfecture : 030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de rétrotransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Les coûts sont **indicatifs**. La répartition effective dépendra des **propriétaires fonciers et des maîtres d'ouvrage concernés** (propriétaires fonciers, etc.).

## 1.5 Leviers à mobiliser (soutiens financiers, techniques, etc)

### Soutiens financiers :



- ❖ **Europe** pour les itinéraires cyclables d'intérêt international (Eurovélo 8, ViaRhôna)
  - FEDER Développer les mobilités douces urbaines
- ❖ **Etat** :
  - Plan Rhône Saône
  - Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)/ ADEME – **A VELO 3 (études) (CCBTA lauréate)**
  - Fonds vert mobilités actives axe 3, aménagements cyclables
  - Le plan velo et marche 2023 – 2027
  - La Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- ❖ **Région** :
  - Plan vélo II : Dispositif régional des aménagements cyclables en faveur du vélo du quotidien / du tourisme à vélo
- ❖ **Département du gard** :
  - Cofinancement possible si intégration dans le Schéma Départemental.
  - Axe « des collègues accessibles à vélo »
  - Accompagnement à la réalisation d'aménagements cyclables pour les déplacements du quotidien

### Leviers techniques et réglementaires :



- ❖ **Code de l'environnement**, sauf si contraintes techniques ou de sécurité
- ❖ Intégration de la pratique vélo et de l'écosystème vélo dans l'ensemble des **documents d'urbanisme** (PLU, SCoT)
- ❖ Techniciens des collectivités : Région Département, PETR, ADEME, CEREMA...
- ❖ Coordination avec les territoires limitrophes
- ❖ Sensibilisation auprès des aménageurs
- ❖ Outils de suivi et d'évaluation des infrastructures : enquête, concertation avec les associations et habitants et également de comptages (équipement plus onéreux) – pour améliorer l'offre
- ❖ ~~Constituer une base de données SIG complètes et à jour, à destination des services techniques, des élus et des techniciens (pour planification/étude/projet de suivi/entretien)~~

030-243000985-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## 1.6 Stratégie de la CCBTA

### LES AMBITIONS

- Finaliser les **grands itinéraires cyclotouristiques** sur le territoire de la CCBTA,
- Assurer la **connexion entre les communes de la CCBTA**, et avec les **pôles de centralité voisins**,
- Inscrire la Terre d'Argence dans le **maillage cyclable des grands sites touristiques** de la Région (Arles, Pont du Gard, Avignon, Nîmes)
- Développer des **boucles cyclables** et assurer le **rabattement vers les points d'intérêt** et prestataires touristiques du territoire, au titre de compétence liée à la promotion du tourisme,
- Réfléchir à la **connexion à vélo avec la gare TGV**
- **Accompagner les communes** pour accélérer la mise en œuvre de leur stratégie cyclable,
- **Accompagner les grandes entreprises** vers la transition environnementale, au titre de la compétence « zones économiques »,

### LE PLAN D' ACTIONS

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>Etude et aménagement des axes structurants</b> (hors zone agglomérée) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• EV8 EV17 Bellegarde/Saint Gilles</li> <li>• Gare TGV Nîmes-Pont du Gard / Jonquières-Saint-Vincent, par la <u>Via Domitia</u></li> <li>• Gare TGV Nîmes-Pont du Gard /Bellegarde</li> </ul> <b>Etudes et création de boucles touristiques</b> (VTT, Gravel, Route) <b>Etudes et mise en place des itinéraires de rabattement</b> (cf. Axe signalétique)	✓		
<b>Etude et aménagement des axes structurants</b> (hors zone agglomérée) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourques/Bellegarde ;</li> <li>• Vallabrègues/Beaucaire;</li> <li>• Bellegarde/Jonquières-Saint-Vincent ;</li> <li>• Beaucaire/Jonquières-Saint-Vincent.</li> </ul> <b>Etude et aménagement des liaisons suivantes vers les zones économiques</b>		✓	
<b>Etude et aménagement des axes structurants</b> (hors zone agglomérée) et notamment les <b>liaisons suivantes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bellegarde / Jonquières-Saint-Vincent</li> <li>• Vallabrègues / Beaucaire / Avignon</li> </ul>			✓



# AXE 2 COMPLÉTER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



## 2.1 Fonctions et typologies de l'offre de stationnement vélo

Le stationnement est considéré par l'ensemble des acteurs de la filière des mobilités comme le point essentiel pour assurer à court-terme une hausse notable des déplacements à vélo sur un territoire.

Dans le cadre du Plan Vélo, l'offre de stationnement vélo a été pensée pour répondre à différentes fonctions :

### 1. Favoriser l'usage quotidien du vélo

Un stationnement accessible, visible et sécurisé est essentiel pour encourager la pratique du vélo.

### 2. Répondre à la diversité des usagers et des besoins

Selon le type de trajet (longue ou courte durée), le profil de l'utilisateur (résident, salarié, touriste...), le type de vélo utilisés (vélos à sacoches, etc), les besoins varient.

### 3. Assurer la continuité de la chaîne de déplacement

Le stationnement est un maillon entre le vélo et d'autres modes (train, bus, marche).

### 4. Assurer un accueil de qualité des touristes cyclistes

Offrir des infrastructures adaptées et confortables pour favoriser le tourisme à vélo.

Permettre aux lieux de se labelliser Accueil Vélo, gage de qualité et de reconnaissance nationale.

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Le plan de déploiement de stationnement prévoit le déploiement de **714 places** de stationnements sur la **commune**, se répartit de la manière suivante par la **CCBTA** :

- 162 places en abris vélo
- 550 places en arceau
- 2 places en box vélo
- Pour un total de 220 nouveaux emplacements vélo

**ESTIMATION HT : 183 700 €**

Les **points de stationnement** proposés sont implantés à proximité des pôles générateurs de déplacement tels que :

- Tous les établissements scolaires
- Commerces de proximité
- Équipements sportifs,
- Equipements culturels et administratifs,
- Établissement de santé
- Gare routière / ferroviaire
- Aires de covoiturage
- Équipements administratifs
- Sites touristiques et prestataires touristiques

## 2.1 Les fonctions et typologies de l'offre de stationnement vélo



### Stationnements de courte durée

#### ARCEAUX

- Arceaux en U inversé
- Non couverts, mais visibles et accessibles
- Peu coûteux et peu encombrant
- Le vélo est stable et sécurisé (3 points d'accroche possible)
- Commerces, services publics...
- Inférieur à 1 heure



#### PINCE ROUES OU RACK

- Système à remplacer par des arceaux



### Stationnements de moyenne et longue durée

#### ABRIS

- Protège le vélo des intempéries
- Lieux de travail, établissements scolaires
- Demi-journée ou journée



#### CONSIGNE INDIVIDUELLE

- Aménagement sécurisé par contrôle d'accès (système de gestion par badge)
- Protège des intempéries et des regards
- Pôles d'échanges multimodaux
- 1 jour ou plus



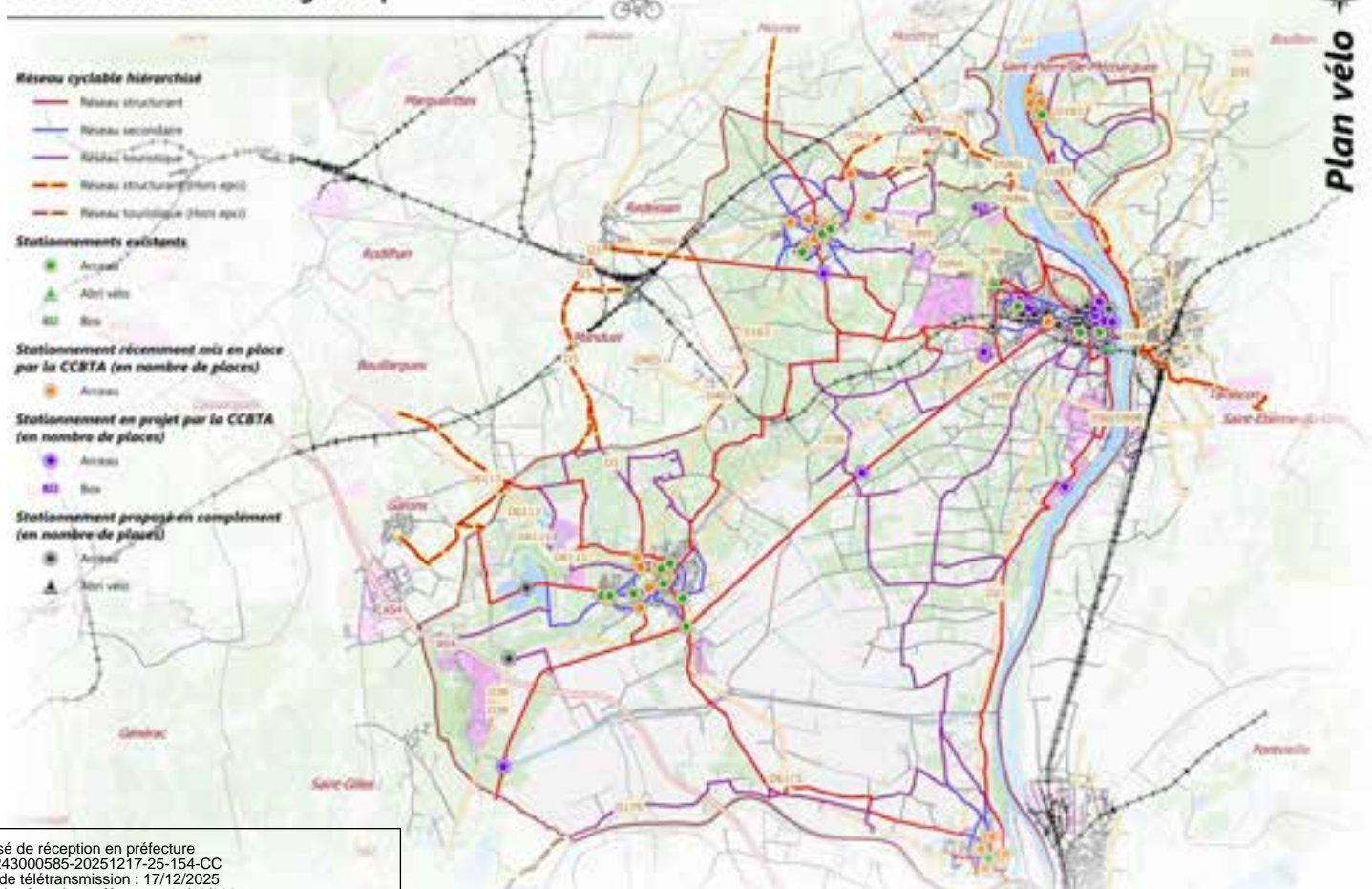
#### CONSIGNE COLLECTIVE

- Aménagement sécurisé par contrôle d'accès (système de gestion par badge)
- Protège des intempéries et des regards
- Pôles d'échanges multimodaux
- 1 jour ou plus



cartographie de l'offre par typologie de stationnement (existant/mis en place récemment/proposés)

CC Beaucaire Terre d'Argence | Stationnement proposé



Plan vélo



Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Réalisation inmergo | 11 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP

CC Beaucaire Terre d'Argence | Stationnement proposé - Beaucaire

Réseau cyclable hiérarchisé

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau tertiaire

Stationnements existants

- Arceau
- ▲ Abri vélo
- Box

Stationnement récemment mis en place par la CCBTA (en nombre de places)

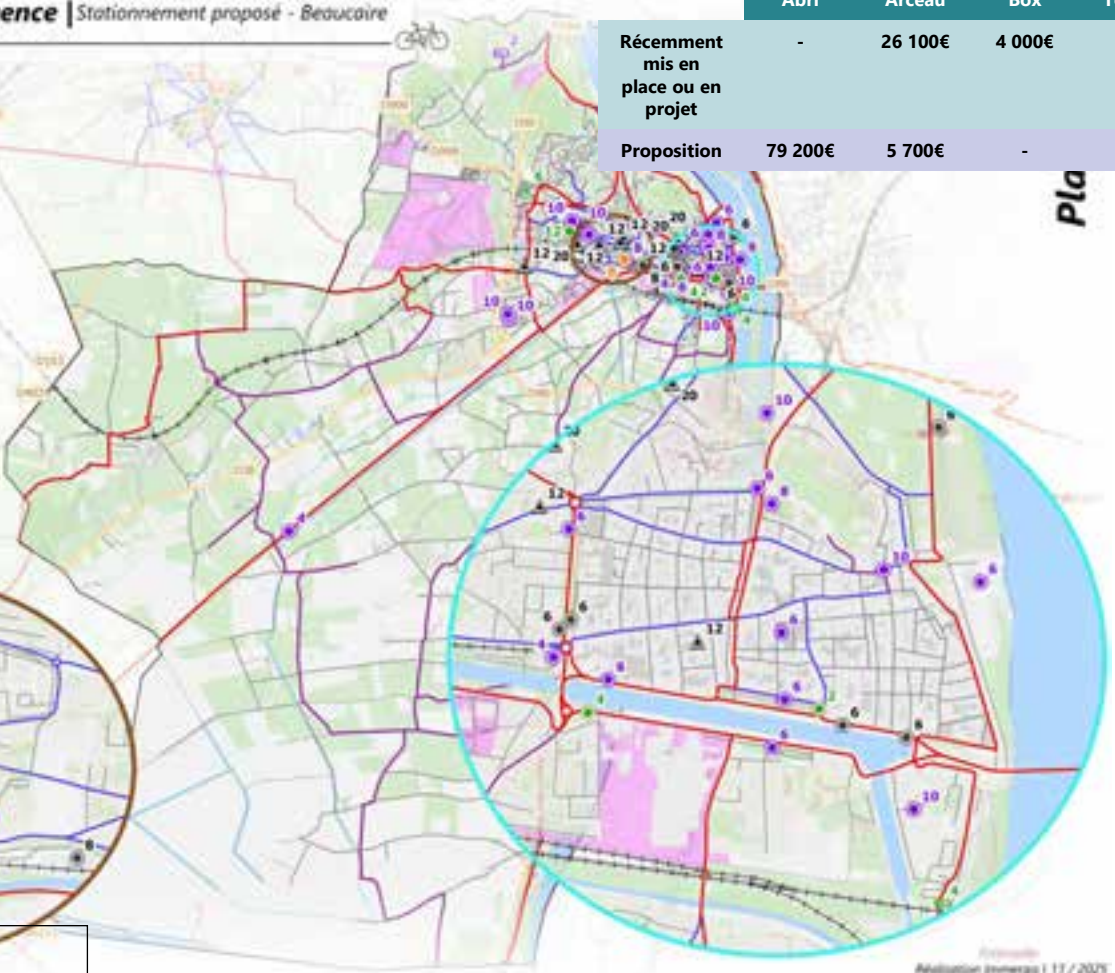
- Arceau

Stationnement en projet par la CCBTA (en nombre de places)

- Arceau
- ▲ Box

Stationnement proposé en complément (en nombre de places)

- Arceau
- ▲ Abri vélo



	Abri	Arceau	Box	Total général
Récemment mis en place ou en projet	-	26 100€	4 000€	30 100€
Proposition	79 200€	5 700€	-	84 900€

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Projet financé par  
 Adhésion Immérgo | 11/2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP

CC Beaucaire Terre d'Argence | Stationnement proposé - Bellegarde

Réseau cyclable hiérarchisé

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique

Stationnements existants

- Arceaux

Stationnement récemment mis en place par la CCBTA (en nombre de places)

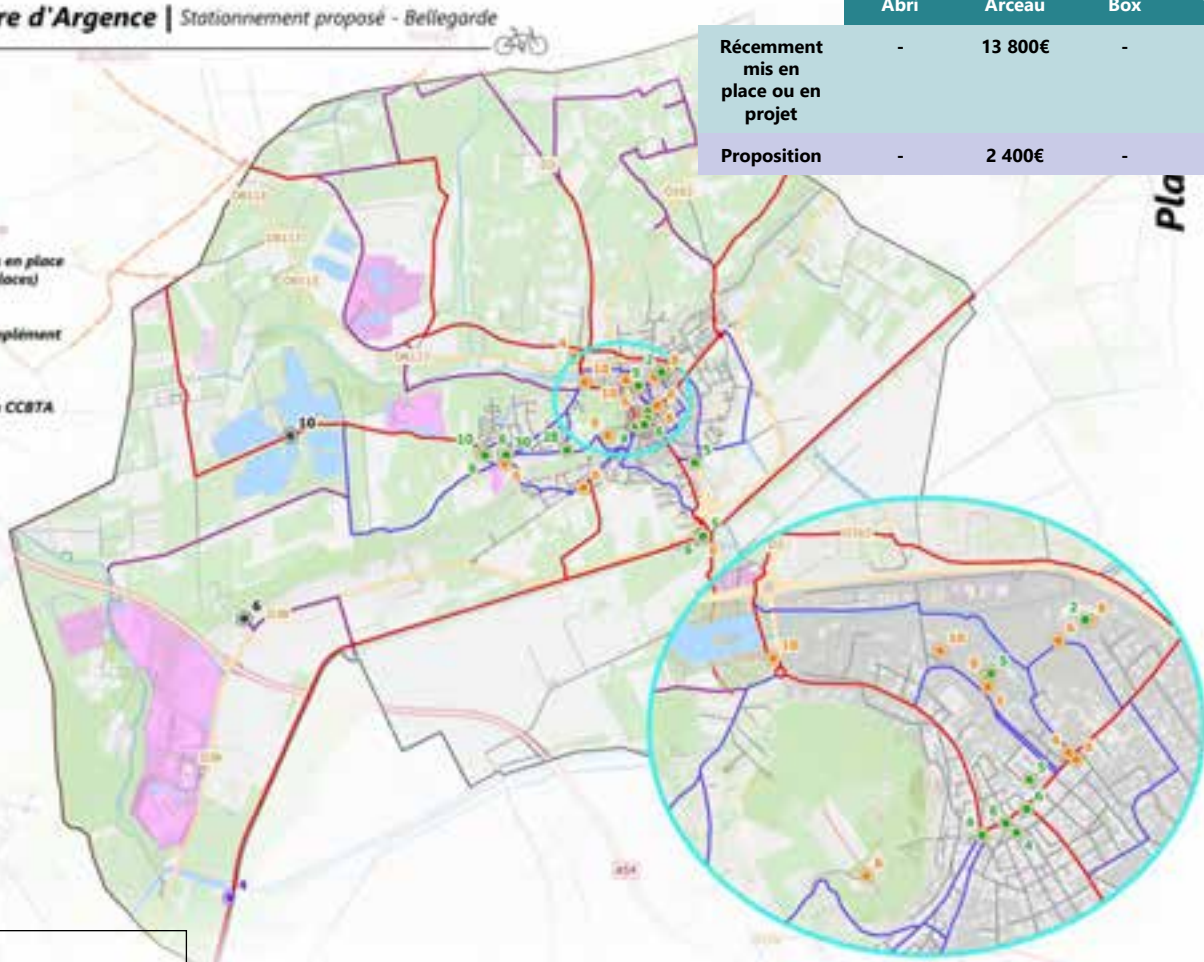
- Arceaux

Stationnement proposé en complément (en nombre de places)

- Arceaux

Stationnement en projet par la CCBTA (en nombre de places)

- Arceaux



	Abri	Arceau	Box	Total général
Récemment mis en place ou en projet	-	13 800€	-	13 800€
Proposition	-	2 400€	-	2 400€



Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Adaptation Inmergo | 11 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP

CC Beaucaire Terre d'Argence | Stationnement proposé - Fourques



Réseau cyclable hiérarchisé

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique

Stationnements existants

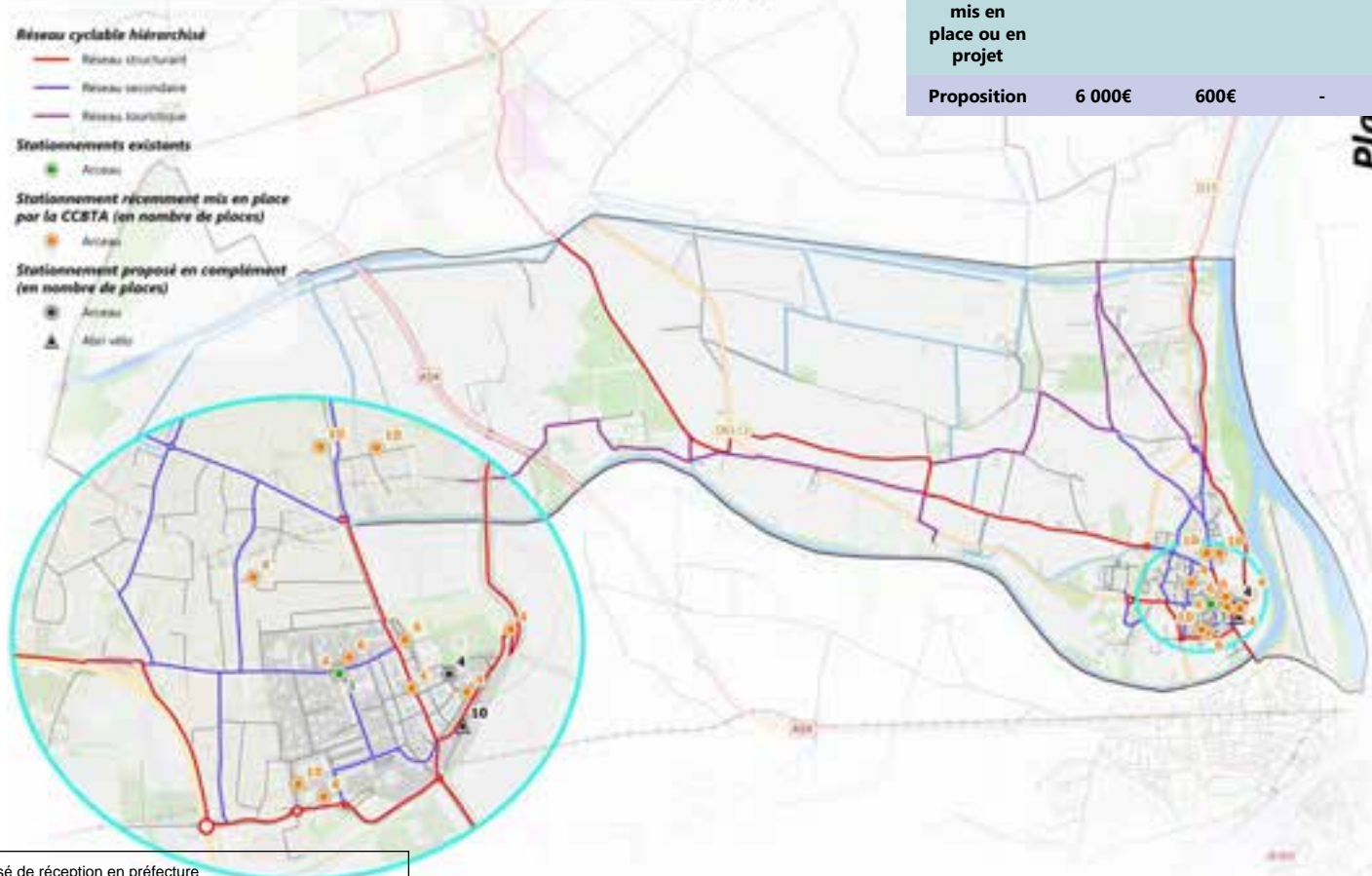
- Arceau

Stationnement récemment mis en place par la CCSTA (en nombre de places)

- Arceau

Stationnement proposé en complément (en nombre de places)

- Arceau
- ▲ Abri vélo



	Abri	Arceau	Box	Total général
Récemment mis en place ou en projet	-	10 200€	-	10 200€
Proposition	6 000€	600€	-	6 600€



Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

CC Beaucaire Terre d'Argence | Stationnement proposé - Janquières-Saint-Vincent



Réseau cyclable hiérarchisé

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique
- Réseau structurant (hors axes)

Stationnements existants



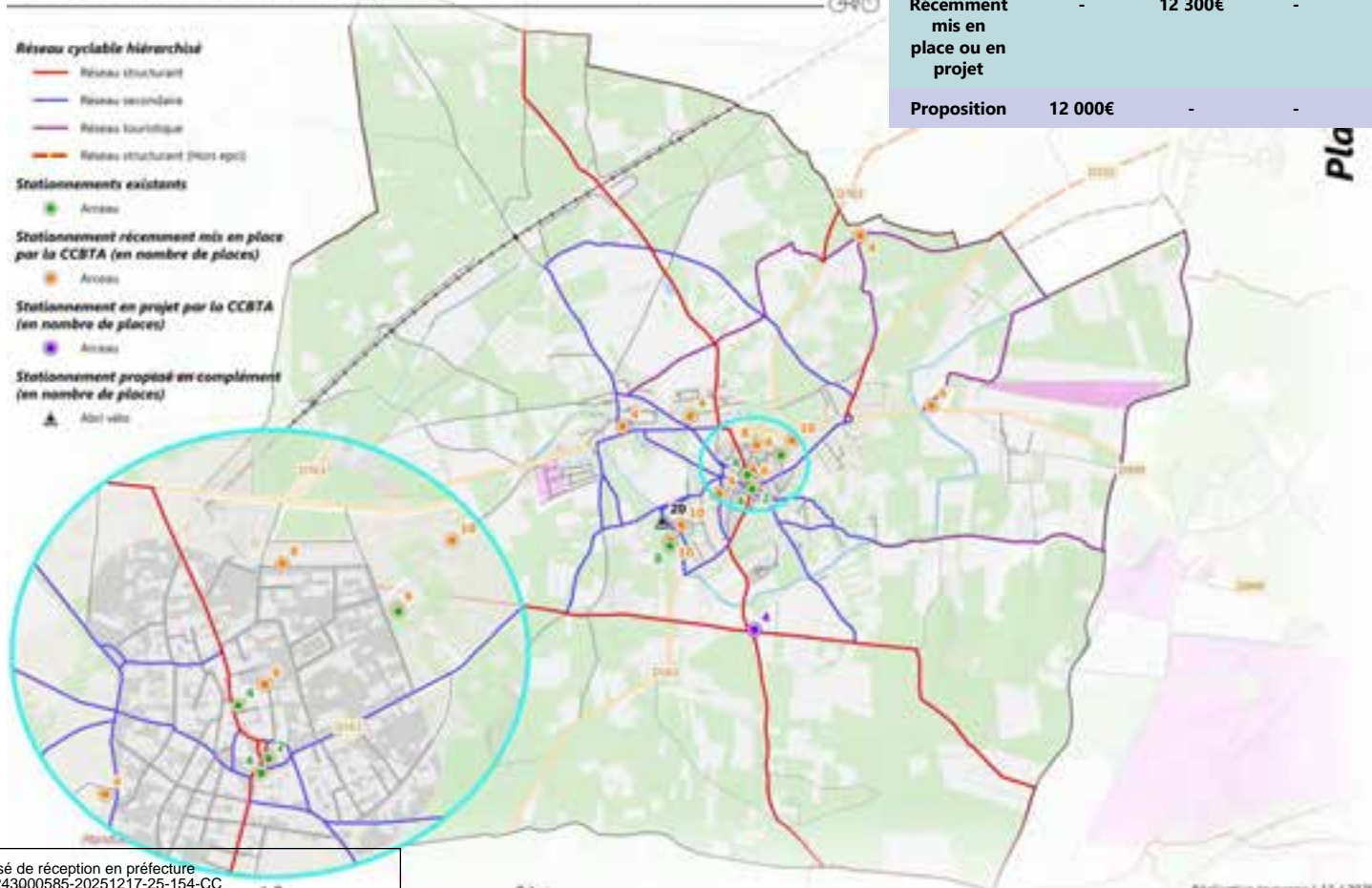
Stationnement récemment mis en place par la CCBTA (en nombre de places)



Stationnement en projet par la CCBTA (en nombre de places)



Stationnement proposé en complément (en nombre de places)



	Abri	Arceau	Box	Total général
Récemment mis en place ou en projet	-	12 300€	-	12 300€
Proposition	12 000€	-	-	12 000€



Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

CC Beaucaire Terre d'Argence | Stationnement proposé - Vallabrégues

Réseau cyclable hiérarchisé

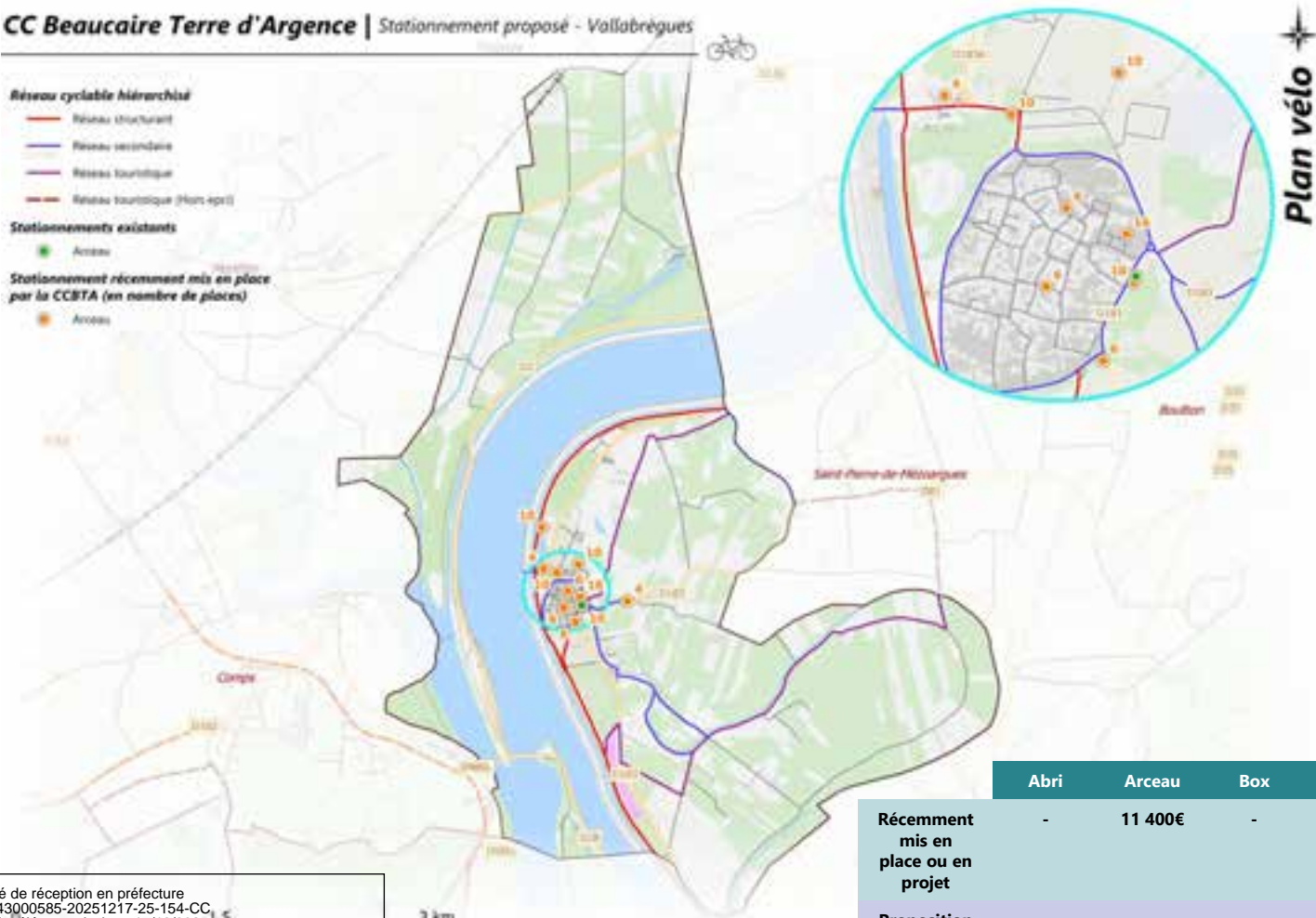
- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique
- Réseau touristique (hors-épri)

Stationnements existants

- Arceau

Stationnement récemment mis en place par la CCBTA (en nombre de places)

- Arceau



Plan vélo

	Abri	Arceau	Box	Total général
Récemment mis en place ou en projet	-	11 400€	-	11 400€
Proposition	-	-	-	- €

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025





## 2.3 Leviers à mobiliser (soutiens financiers, techniques, etc)

### Soutiens financiers :



- ❖ **Alvéole +** => dispositif qui a été prolongé jusqu'en mars 2026. (Source Alveole+)
- ❖ **Département** : Projets d'Aménagement à Vocation Touristique – équipements touristiques
- ❖ **Région** : Plan vélo II : Dispositif régional des aménagements cyclables en faveur du tourisme à vélo (aire de service sur voie verte)
- ❖ **ADEME** : AVELO 3 (CCBTA lauréate)

### Leviers techniques et réglementaires :



- ❖ **Code de la Construction et de l'Habitation L113-18 à 20** (Obligation de créer des stationnements vélo dans les constructions neuves) « Les bâtiments à usage principal d'habitation, de bureaux, de commerce, d'enseignement, ainsi que les ensembles commerciaux et cinémas, doivent comporter des espaces destinés au stationnement sécurisé des vélos »
- ❖ **Loi LOM**
- ❖ **Techniciens des collectivités** : Région, Département, PETR, ADEME, CEREMA...
- ❖ **Sensibilisation** vis-à-vis des structures accueillant des personnes (établissements privés, établissements publics), notamment via le Forfait Mobilités Durables (FMD), le plan de mobilité employeur
- ❖ **Suivi et évaluation** des équipements
- ❖ Constituer une **base de données SIG** complètes et à jour, à destination des services techniques, des élus et des techniciens

### Uniformiser la mise en place de l'offre de stationnement :

- ❖ Suivre les normes mises en place par l'arrêté du 30 juin 2022 relatif à la sécurisation des infrastructures de stationnement des vélos dans les bâtiments :
  - **Bâtiments à usage tertiaire ou industriel** : au minimum 15% de l'effectif total accueilli simultanément dans les bâtiments.
  - **Bâtiment accueillant un service public** : 15% de l'effectif total des agents accueillis simultanément dans le bâtiment + 15% de l'effectif total des usagers accueillis simultanément dans le bâtiment.
  - **Commerces ou cinémas** : 10% de la capacité du parc de stationnement avec une limitation de l'objectif réglementaire fixée à 100 emplacements.
  - A noter qu'il est recommandé de prévoir un ratio d'au moins 1 emplacement supplémentaire pour vélo spécial à partir de 20 emplacements de vélos simples, plus 1 emplacement par tranche de 30 emplacements de vélos simples supplémentaires et d'équiper les bâtiments en matériels de confort et d'ergonomie (douches, vestiaires, casiers...)
- ❖ Suivre les recommandations du CEREMA afin d'implanter des stationnements vélos dans les établissements scolaires :
- ❖ **Au minimum, des stationnements vélos équivalents à 30 % des effectifs de l'établissement, puis de compléter l'offre selon les répartitions suivantes.**
- ❖ **Accusé de réception en préfecture** : 03/24/2025  
03/24/2025  
03/24/2025
- ❖ **Collège et lycée 1 place de stationnement pour 8 à 12 élèves.**
- ❖ **Collège et lycée 1 place de stationnement pour 3 à 5 élèves.**  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## Nouvelles réglementations en faveur du stationnement vélo

L'espace public représente le levier des mobilités. Cependant, il est nécessaire de disposer d'espaces permettant de nouveaux aménagements et/ou services. En ce sens, cette action ci-dessous permet à la fois d'apaiser l'espace public et également de trouver les ressources nécessaires à la mise en place de stationnement vélo.

### Neutralisation les abords des passages piétons : une obligation et une nécessité

- Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), le stationnement motorisé doit être supprimé dans un rayon de 5 mètres en amont de chaque passage piéton afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des traversées. Cette obligation doit être appliquée d'ici la fin décembre 2026.
- Les distances de neutralisation des places de stationnement en amont des passages piétons peuvent varier :
  - **À 30 km/h : 5 mètres en amont du passage piéton.**
  - **À 50 km/h : 10 mètres en amont du passage piéton.** Cependant, pour être plus précis, ces distances peuvent être ajustées (7, 8 ou 10 mètres) selon que la chaussée soit à double sens ou sens unique, et selon la présence ou non d'une bande cyclable. Pour plus de précisions, se référer à la « fiche n°10 : Mieux partager l'espace public : les règles évoluent ! » CEREMA, janvier 2020.

### Comment transformer ces espaces ?

Il semble pertinent de neutraliser ces espaces par du dispositif physique afin d'empêcher les véhicules de stationner :

- Par du stationnement vélo notamment les arceaux.
- Végétaliser l'espace urbain avec des plantations basses (< 60cm) dans l'idée « d'îlots verts » sur la voirie.
- Mettre en place du mobilier urbain notamment des bancs bas sans dossier ou des potelets devant la chaussée.
- Autres usages plus ponctuels et ne s'adaptant pas à tous les territoires comme des zones de livraison vélo-cargo.



Accusé de réception en préfecture  
030-213000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Exemple à 30km/h.



Exemple à 50km/h.

## 2.4 Stratégie de la CCBTA

### LES AMBITIONS

- Améliorer l'**accueil des touristes à vélo** grâce à des équipements adaptés et de qualité, notamment en lien avec la labélisation Accueil Vélo,
- Améliorer l'**accueil des administrés à vélo** dans les équipements *propriétés ou gérés par la CCBTA*,
- Permettre une **offre de stationnement vélo équilibrée et harmonisée** à l'échelle intercommunale.
- Constituer un **accélérateur pour les communes**, et permettre la réalisation **d'économies d'échelle** tout en **optimisant les financements**,
- Favoriser les **initiatives privées**, en facilitant la mobilisation des aides existantes (ex : OEPV, VELOTOURISME)

### PLAN D' ACTIONS

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<i>Sur domaine public :</i>			
• <b>Installation Arceaux vélo liés au tourisme</b>	✓		
• <b>Installation Arceaux vélo liés au quotidien</b> (équips sportifs, associatifs/culturels, commerces de proximité)			
• <b>Accompagnement</b> des porteurs de projets au montage des <b>demandes de subvention</b> (AAP)	✓	✓	✓
• <b>Réalisation et suivi</b> d'une <b>cartographie</b> des implantations			
• <b>Etude-expérimentation box à vélo individuels</b> (aires de covoiturage, gare routière, sites touristiques, centre-ville) et adaptation en fonction des résultats		✓	
• Projet de <b>l'ilot Aillaud</b> à Beaucaire intégrant du stationnement sécurisé			
• <b>Promotion, sensibilisation</b> pour favoriser leur utilisation (cartographie, information site internet OT, RS)		✓	✓
• <b>Suivi de l'état</b> des stationnements et <b>entretien</b> des équipements d'intérêt communautaire.			✓
• <b>Suivi de fréquentation</b> des box et <b>enquêtes</b> citoyennes : pratique, besoins.			✓

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

## Exemple de projets réalisés



*Arceau vélo à la Maison France Services, Bellegarde*



*Arceau vélo à la Halle des sports, Jonquières-Saint-Vincent*

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



*Box vélo individuel à la Gare SNCF, Beaucaire*

# AXE 3

## RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



### 3.1 Les fonctions et typologie de l'offre de services

Une offre de services vélo complète doit répondre à plusieurs besoins essentiels pour couvrir **l'usage du vélo dans la vie quotidienne, les loisirs et le tourisme.**

Voici les **principaux besoins** que le Plan Vélo propose de couvrir, conformément à son engagement dans la démarche Cycling Hub Occitanie portée par le CRTLO (cf. encadré), par le développement de **différents services complémentaires** :

#### 1. Entretien et réparer facilement

- Bornes d'auto-réparation : accessibles 24h/24 avec outils et pompe.
- Ateliers de réparation de vélos : fixes ou itinérants, associatifs ou professionnels.

#### 2. Confort et services sur les trajets

- Aires de services cyclistes ombragées : bancs, tables, abris, supports vélos.
- Points d'eau potable : signalés et réguliers sur les itinéraires.
- Toilettes publiques bien réparties.
- Consignes / casiers : pour bagages ou sacoches.

#### 3. Orientation et information

- Signalétique claire : directions, distances, temps estimés (cf. Axe 4)
- Point d'information vélo renforcé (cf. 4.4 Projets phares)
- Cartes et applis vélo : avec services géolocalisés (réparation, point d'eau, hébergements...).

#### 4. Se déplacer facilement (mobilité utilitaire et touristique)

- Location/achat/prêts de vélos
- Intermodalité : compatibilité avec trains, cars (espaces vélos, stationnement aux gares); information renforcée en gare.

#### 5. Tourisme et découverte

- Accueil Vélo : hébergements, restos, sites adaptés aux cyclistes.
- Visites guidées à vélo : avec ou sans accompagnateur (cf. axe 5)
- Animations vélo : balades commentées, ateliers pédagogiques, événements ponctuels
- Offre packagée « Destination Territoire à Vélo », Offre fluvestre.

Accusé de réception en préfecture  
 130 21 300655-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

Le plan vélo prévoit le déploiement de :

- **5 tables de pique-nique** qui s'ajoute aux 4 tables existantes
- **1 banc**
- **1 toilette publique**
- **4 plans/panneaux d'affichage ou d'information** qui s'ajoute au panneau existant
- **2 bornes de recharge** pour vélo électrique
- **2 totems de réparation** qui s'ajoute aux 6 totems en projet
- **1 consigne à bagages**
- **1 point d'eau potable**

D'autres équipements sont en projet sur le territoire (point d'eau, wc public automatisé)

**ESTIMATION HT : 66 600 €**

### 3.2 Les critères d'équipements et d'implantation des aires de services et de repos

Le tableau permet de mettre en avant **les critères d'équipements et d'implantation des aires de services et de repos**, au regard des besoins présumés des touristes à vélo.

Répartition	Aire de service	Aire de repos
	20-30km	10km
Tables	XXX	XXX
Stationnement vélo	XXX	XXX
Point d'eau potable	XXX	X
Sanitaire	XXX	X
Relais Information Services	XX	X
Table abritée	XX	X
Poubelles	XX	X
Borne de réparation	X	X
Borne de recharge	X	X
Aire de jeux	X	X
Banc	X	X

Equipement indispensable : XXX

Equipement recommandé : XX

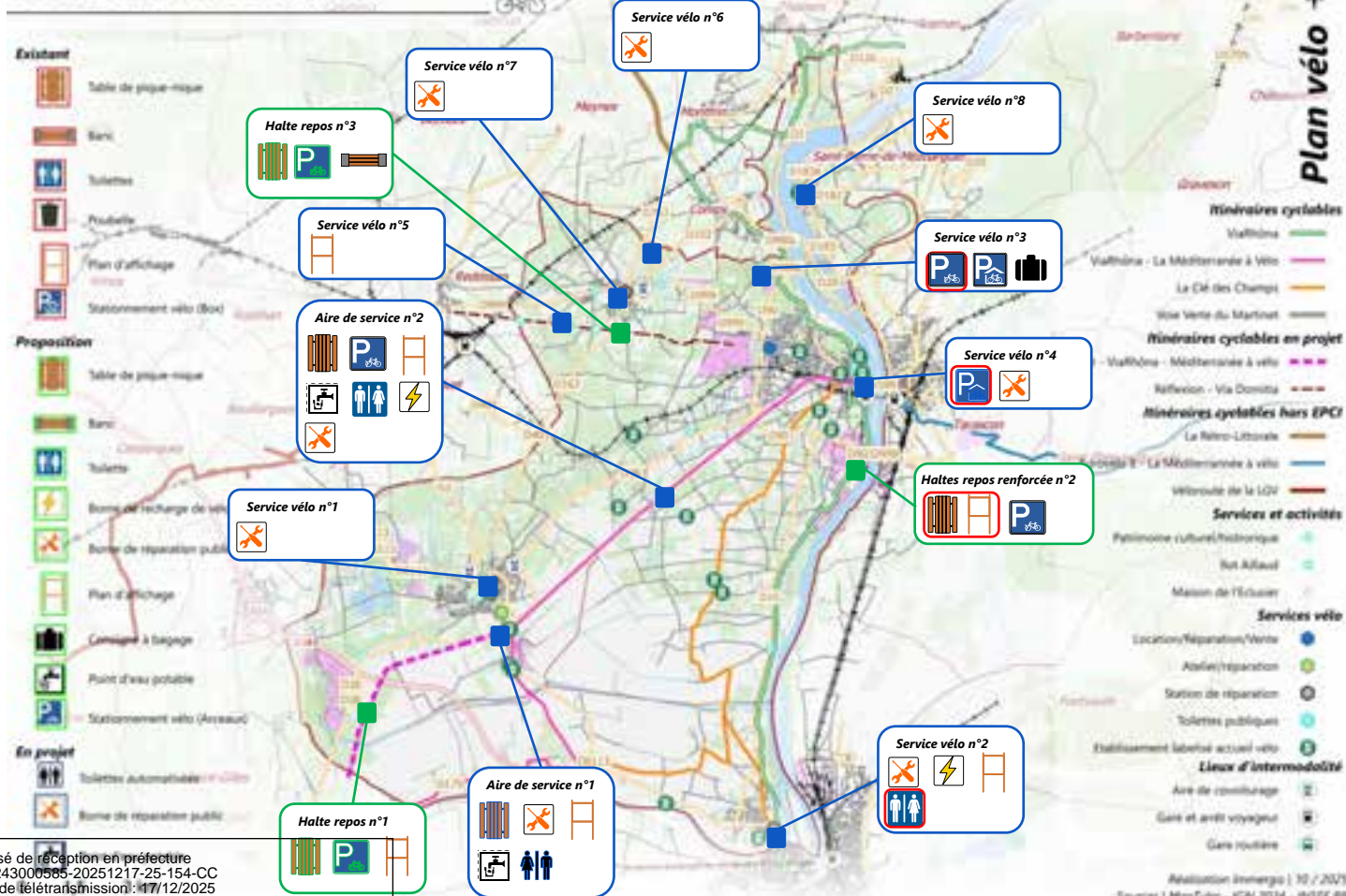
Equipement facultatif : X

Il est important de rappeler que la mise en place d'aires de services ou de haltes-repos implique plusieurs conditions de réussite :

- ❖ **Entretien et gestion** : prévoir les modalités de financement, de maintenance, de renouvellement des équipements et, le cas échéant, la mobilisation de personnel dédié.
- ❖ **Accessibilité et orientation** : assurer un accès facile et lisible pour les usagers, avec une signalétique claire. Les équipements doivent se situer à proximité immédiate de l'itinéraire, idéalement directement sur le tracé, ou à défaut à moins de **3 km** (avec une liaison cyclable de qualité et bien jalonnée). Les haltes-repos doivent quant à elles se trouver sur la voie ou à une distance maximale de **1 km**.

Enfin, il convient de **préserver et valoriser l'environnement** : les aménagements doivent s'intégrer harmonieusement dans le paysage et respecter le cadre naturel ou patrimonial du site.

CC Beaucaire Terre d'Argence | Services vélo



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



- Existant**
- Table de pique-nique
  - Rampe
  - Poubelle
  - Plan d'affichage
  - Stationnement vélo (Bou)
- Proposition**
- Table de pique-nique
  - Toilette
  - Borne de recharge de vélo électrique
  - Borne de réparation public
  - Plan d'affichage
  - Consigne à bagage
  - Point d'eau potable
  - Stationnement vélo (Anacol)
  - Stationnement vélo (Bou)
- En projet**
- Borne de réparation public

**Aire de service n°2**

**Service vélo n°3**

**Service vélo n°4**

**Haltes repos renforcée n°2**

<b>Total général</b>	
<b>Récemment mis en place ou en projet</b>	1 500€
<b>Proposition</b>	29 500€
	<b>31 000€</b>

- Itinéraires cyclables**
- Vallbône
  - Vallbône - La Méditerranée à vélo
  - La Cité des Champs
  - Voie verte du Marlot
- Itinéraires cyclables en projet**
- Belfort - Via Domitia
- Itinéraires cyclables hors EPCI**
- Barvois B - La Méditerranée à vélo
- Services et activités**
- Patrimoine culturel/historique
  - Jet Allaut
  - Maison de l'Esuyer
- Services vélo**
- Location/Réparation/Vente
  - Atelier réparation
  - Établissement labellisé accueil vélo
  - Gare et arrêt voyageurs




Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025



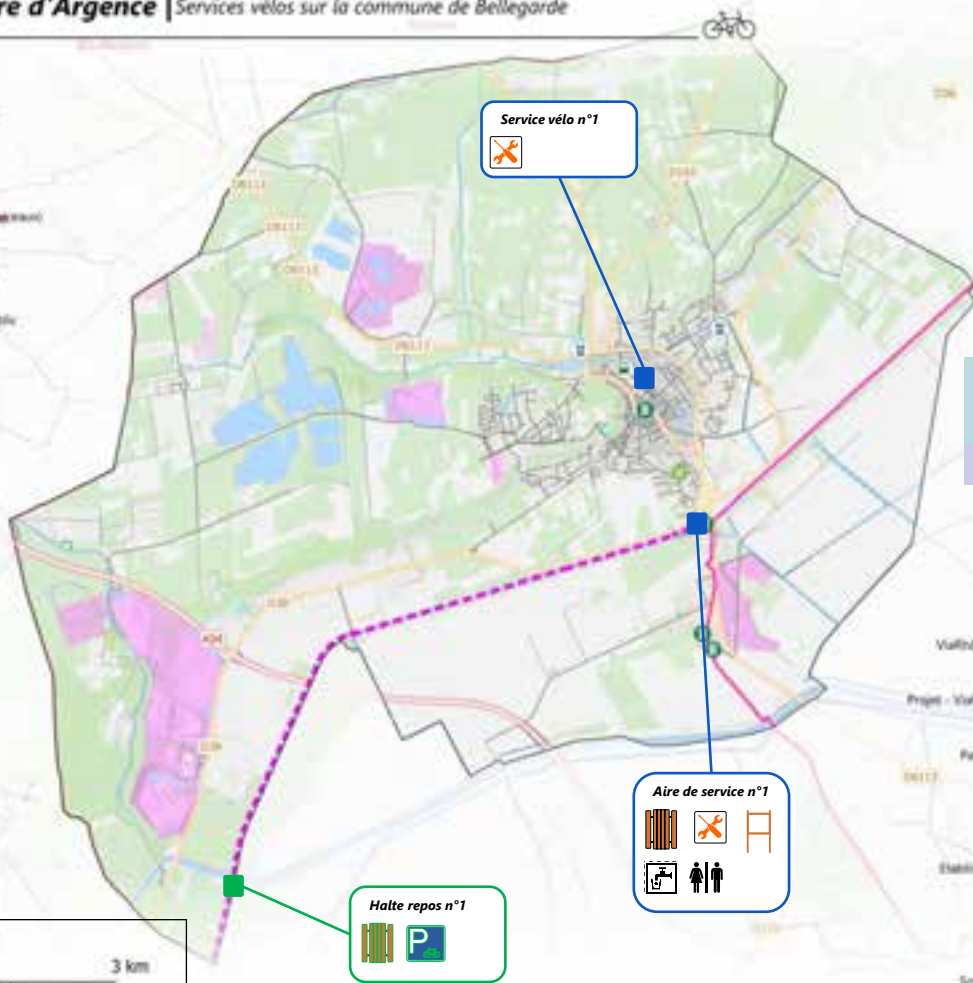
Proposition

-  Table de pique-nique
-  Plan d'affichage
-  Stationnement vélos (hors rue)

En projet

-  Toilettes automatiques
-  Borne de réparation publique
-  Point d'eau potable

Saint-Gilles

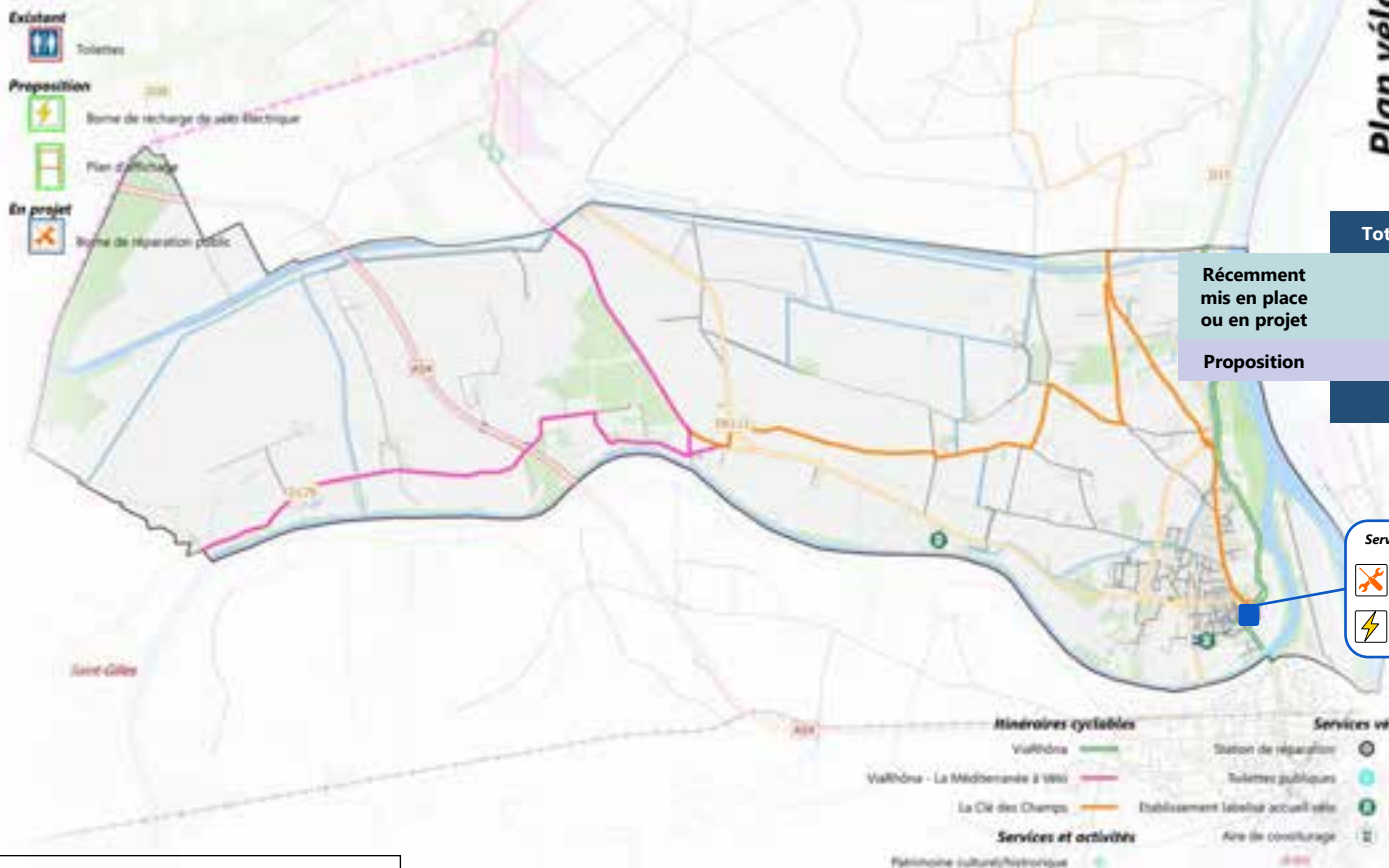


<b>Total général</b>	
Récemment mis en place ou en projet	19 500€
Proposition	3 500€
	<b>23 000€</b>

- Itinéraires cyclables**
- Vallbéra - La Méditerranée à Vélo
- Itinéraires cyclables en projet**
- Projet - Vallbéra - Méditerranée à vélo
- Services et activités**
- Patrimoine culturel/historique
- Services vélos**
- Atelier/réparation
- Station de réparation
- Établissement labellisé accueil vélos
- Aire de couchage
- Gare routière

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025





<b>Total général</b>	
<b>Récemment mis en place ou en projet</b>	1 500€
<b>Proposition</b>	3 500€
	<b>5 000€</b>

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

3 km

Actualisation Immerso | 10 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE BP

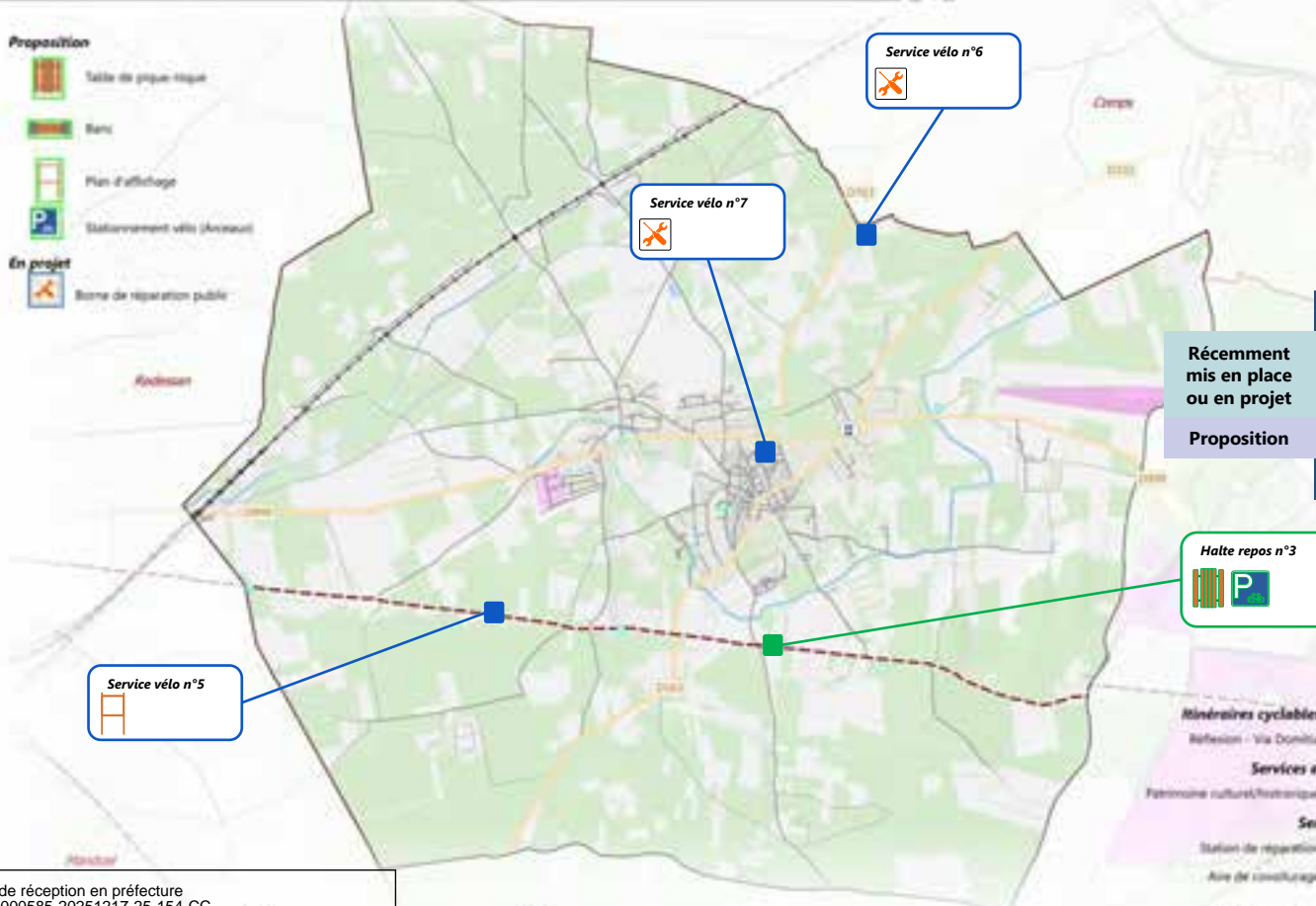


Proposition

-  Table de pique-pique
-  Banc
-  Plan d'affichage
-  Stationnement vélos (Arceaux)

En projet

-  Borne de réparation publique



<b>Total général</b>	
<b>Récemment mis en place ou en projet</b>	1 500€
<b>Proposition</b>	4 600€
	<b>6 100€</b>

**Halte repos n°3**



- Itinéraires cyclables en projet**  
 Reflexion - Via Domitia - - - - -
- Services et activités**  
 Patrimoine culturel/historique
- Services vélos**  
 Station de réparation  
 Aire de couverture

Actualisation Immerso | 10 / 2025  
 Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025





En projet



Borne de réparation public

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Projet

Service vélo n°8



Total général

Récemment mis en place ou en projet 1 500€

Proposition - €

1 500€

Mémoires cyclables

Vallabrie

Tarazon

Services vélo

Station de réparation

Etablissement labellisé accueil vélo

Réalisation Immerso | 10 / 2025

Sources | MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

3 km

### 3.3 Leviers à mobiliser (soutiens financiers, techniques, etc)

À titre indicatif, sous réserve des évolutions des politiques publiques

Types d'offre à développer	CD30	Région	Etat	ADEME	Europe	Asso. usagers
<b>Borne de recharge</b>	PAVT	-	-	-	LEADER si projet d'ensemble	-
<b>Achat de VAE</b>	-	Eco-chèque mobilité Bonus Forfait Mobilité Durable	-	-	-	-
<b>Location de vélo longue durée</b>	-	-	Fondes vert – Développement des mobilités durables en zones rurales	-	-	-
<b>Consignes à bagages</b>	PAVT	-	-	-	LEADER si projet d'ensemble	-
<b>Bornes d'auto-réparation</b>	-	-	-	A VELO 3	LEADER si projet d'ensemble	-
<b>Ateliers de réparation</b>	Action sociale (Direction générale des solidarités)	-	-	A VELO 3	LEADER si projet d'ensemble	Encadre Relais de l'évènement

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## 3.4 Stratégie de la CCBTA

### LES AMBITIONS

- Renforcer la **destination « Terre d'Argence à vélo »** et accompagner **les déplacements à vélo du quotidien**,
- Permettre le développement d'une **offre de services diversifiée, équilibrée et harmonisée** à l'échelle intercommunale.
- Accompagner, structurer et promouvoir **un réseau de prestataires vélo de qualité** (hébergement, restauration, services, etc),

### PLAN D' ACTIONS

	Court terme	Moyen terme	Long terme
• Poursuite de l' <b>accompagnement à la labellisation Accueil Vélo</b> (aide financière)	✓	✓	✓
• Installation de <b>bornes d'auto-réparation et gonflage</b> (centre-ville + aires de services). • Affinage des besoins de <b>renforcement</b> de l'offre d' <b>aires de services</b> en lien avec le comité d'itinéraires, puis <b>aménagement</b> .	✓	✓	
• <b>Développement des offres à vélo et promotion</b> Ex : visite guidée à vélo, mobility box, offre packagée « Destination Terre d'Argence à Vélo », offre fluvestre, etc	✓	✓	
• <b>Accompagnement des prestataires</b> à la <b>diversification des services</b> en direction des cyclotouristes (équipements, transports bagage, livraisons produits) et le cas échéant, au montage des <b>demandes de subvention</b> (AAP)	✓	✓	✓
• Création <b>outil cartographique et mise à jour</b> de l'offre de services ; suivi de l' <b>état et du développement</b> des services vélos notamment et <b>entretien</b> des équipements d'intérêt communautaire.	✓	✓	✓
• Projet <b>ilot Aillaud</b> , Beaucaire, avec offre complète de services vélos (stationnement, consignes, atelier de réparation, etc) • Projet de la <b>maison de l'Ecclusier</b>		✓	✓
• S'appuyer sur la démarche Office de Tourisme de la Mobilité (CTRL0), pour <b>informer</b> sur l' <b>ensemble des offres de mobilité</b> du territoire, tous modes confondus. Ex : écran d'information, guide pratique des déplacements, etc. • <b>Accompagner le développement de services de mobilités bas carbone</b> Ex : loueurs/réparateurs de vélo, étude-expérimentale de <b>création en préfecture d'une location vélo longue durée à hydrogène</b> .		✓	✓

Accusé de réception en préfecture  
030-24300585-20251217-25-134-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## Exemple de projets

### Projet de réhabilitation de l'écluse de Nourriguier



### Projet de l'Ilot Aillaud



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025  
Architecture choisi par le jury de la CCITA.  
im Architecture

### Borne d'auto-réparation



### Location vélo à hydrogène



# AXE 4 METTRE EN PLACE UNE SIGNALÉTIQUE CLAIRE ET VISIBLE



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



## 4.1 Les fonctions et les typologies de la signalétique

Dans le cadre du Plan Vélo, la **signalétique vélo** remplit plusieurs fonctions essentielles pour assurer à la fois la **sécurité**, la **compréhension** et la **fluidité** des déplacements des cyclistes. Voici les **principales typologies** et leurs **fonctions**, bien identifiées :

### 1. La signalétique de police

Rôle : réguler la circulation et garantir la sécurité des usagers.

→ Codifiée par le Code de la route, elle est obligatoire et normalisée.

Fonctions principales :

- ❖ Interdictions / Obligations (ex : "sens interdit sauf vélos", "piste cyclable obligatoire")
- ❖ Alerte de danger (ex : "attention intersection", "ralentisseur")
- ❖ Priorité / Réglementation (ex : cédez le passage cycliste, zones de rencontre)

### 2. La signalétique directionnelle = Jalonnement directionnel

Rôle : orienter les cyclistes sur les itinéraires et rassurer sur leur position.

→ Elle peut être adaptée au territoire avec une charte visuelle (couleurs, pictos, logo).

Fonctions principales :

- ❖ Indiquer une direction (avec distance et nom de destination)
- ❖ Confirmer le bon chemin (balisage sur poteau, mur ou mobilier urbain)
- ❖ Faire découvrir un itinéraire (ex : EuroVelo, boucles locales, circuit patrimoine)
- ❖ Indiquer les équipements, services et points d'intérêt (Stationnements vélo, stations de réparation / gonflage, Sites labellisés "Accueil Vélo", Haltes aménagées / pique-nique / aires de services, sites culturels, touristiques, naturels ou patrimoniaux)

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Le **plan Vélo** prévoit le déploiement de :

507 panneaux DV21

16 panneaux DV43

70 panneaux de police

246 km d'itinéraires jalonnés

## COÛT DU JALONNEMENT

- Support : 100 € / support.
- Lames directionnelles : 120 € / lame.
- Pose de panneau A21a : 1 support et 1 panneau A21a : 400 € / pose.

**ESTIMATION HT : 125 600€**

Le plan vélo prévoit un plan de signalétique qui intègre l'implantation de **trois types** de panneaux :

- Les panneaux **A21a** visent à avertir les automobilistes du débouché d'un cycliste.
- Les panneaux « **Partageons la route** » visent à inciter les automobilistes à faire attention à la présence de cycliste partageant la route.
- Les panneaux type **DV** visent à orienter les cyclistes vers les itinéraires qui leur sont dédiés.

**D'autres panneaux de signalétiques sont nécessaires** (ex : voie verte C115-C116) mais ne font pas l'objet d'un comptage dans le cadre du Plan Vélo.

**D'autres panneaux de signalétique seront mis en place** (B30, C115, B22a...) mais sont déjà comptabilisé dans le chiffrage global de l'aménagement.

Le **prix d'installation d'un panneau** varie selon les collectivités et dépend des marchés actuels ou de ceux pouvant être spécifiquement passés. Les prix incluent :

- **Le support et les équipements de fixation**
- **Le transport**
- **Les travaux de tranchées**
- **La remise en état du sol ou du substrat**



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20250717-25-151-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



Dans le cas où les itinéraires proposés empruntent des voies de circulation à trafic non-apaisé, il peut être pertinent de proposer l'implantation de panneaux de type **A21a**, afin de prévenir les automobilistes que des vélos peuvent être présents sur les voies de circulation.

Les panneaux **Partageons la route** visent à inciter les automobilistes à faire attention aux cyclistes



Les panneaux type **DV** visent à orienter les cyclistes vers les itinéraires qui leur sont dédiés.

## LES PANNEAUX DIRECTIONNELS DV (hors police)

### Leur rôle : Orienter, Rassurer, Situer

Les panneaux DV (Direction Vélo) sont une signalétique directionnelle spécifique aux cyclistes. Ils guident les usagers sur les itinéraires cyclables. Ils se déclinent en panneaux **d'identifiants**, de **position**, de **pré-signalisation** et de **confirmation**.

### Où et quand utiliser des panneaux DV ?

Leur implantation est nécessaire dans les cas suivants :

**1. Sur les itinéraires cyclables balisés** (EuroVelo (ex : EV8 ou EV17) Voies Vertes, Boucles touristiques locales (culture, nature, patrimoine)

### 2. Aux intersections et bifurcations

Pour indiquer les directions possibles (droite, gauche, tout droit)  
Pour éviter les erreurs de parcours

### 3. À des transitions

Sortie de piste cyclable  
Changement de type d'aménagement  
Connexion entre deux réseaux (ex : structurant et touristique)

### 4. À intervalles réguliers pour rassurer

Tous les 1 à 2 km, même sans changement de direction  
En zone peu urbaine ou peu lisible

### 5. À proximité des pôles d'intérêt

Accès gare, centre-ville, équipements touristiques, sites labellisés  
Accueil Vélo

### Bon à savoir :

Ils peuvent intégrer des logos d'itinéraires : EV8, Voie Verte, boucle

Accusé de réception en préfecture  
030-24300088-20241217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

### Panneaux d'identifiants



Les panneaux **Dv10** permettent d'identifier, par un logo, un symbole ou du texte, un itinéraire cyclable.

### Panneaux de position



Le panneau **Dv21a** est un panneau de position détaillé placés où l'usager doit faire sa manœuvre.

Le panneau **Dv21b** est un panneau relativement détaillé de position placés où l'usager doit faire sa manœuvre.

Le panneau **Dv21c** est un panneau de position simplifié placés où l'usager doit faire sa manœuvre.

### Panneaux de pré-signalisation



Le panneau **Dv43c** est un panneau de pré-signalisation simplifié placés en amont des carrefours (50m avant).

### Panneaux de confirmation



Le panneau **Dv61** est un panneau placé après le carrefour, sur la voie indiquée précédemment dans les mentions.

Source : Guide technique - Jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables - Vélo & Territoires

## LES PANNEAUX DIRECTIONNELS DV (hors police)

### Modalités de mis en place de la signalétique

- **Le nombre de lames par mât** doit être de 3 à 4 lames maximum afin de garantir lisibilité et sécurité pour les cyclistes. L'idée est de permettre aux cyclistes d'avoir une information rapidement lorsqu'ils roulent. La pluralité d'information peut nuire à la compréhension directe.
- La **hauteur d'implantation de la signalétique** doit être plus basse que la signalétique routière (1,20 m à 1,40 m du sol hors agglomération et 2,30 m en agglomération) afin de distinguer rapidement ce qui concerne les véhicules motorisés de ce qui concerne les modes actifs.
- La **position du jalonnement** doit se situer dans l'axe du regard du cycliste, au niveau du côté droit de la voie. Il faut également permettre aux cyclistes d'anticiper une manœuvre (cf. panneaux de pré-signalisation).
- Il faut assurer **la continuité et la cohérence** de l'itinéraire en jalonnant ce dernier de bout en bout et en uniformisant la charte cyclable du territoire, notamment sur le jalonnement piéton.

### Quand est-ce opportun de doubler la signalétique routière et modes actifs ?

Il peut-être intéressant de doubler la signalétique routière avec de la signalétique Dv dans les cas où...

- **La signalétique routière n'est pas « lisible » à vélo** et oblige le cycliste à s'arrêter pour prendre l'information
- **L'itinéraire vélo diverge de la route principale.** L'idée est de ne pas risquer que le cycliste « suive » le trafic routier et n'emprunte pas la bifurcation vélo.
- **L'itinéraire vélo emprunte des intersections complexes.**
- **L'environnement routier est saturé de panneaux.** Un jalonnement vélo apporte l'information d'une direction et clarifie le chemin à suivre.

A l'inverse, il semble moins pertinent de doubler la signalétique routière dans les cas où...

- **L'itinéraire vélo est en route partagée avec les automobilistes,** c'est le cas pour les routes secondaires à faible trafic (environ moins de 1000 véhicule/jour)
- **Le panneau routier est parfaitement visible pour le vélo.**
- **Le cycliste emprunte une intersection peu accidentogène.**

**Néanmoins, ces modalités sont uniquement à titre informatif, il faudra prendre au cas par cas chaque situation de jalonnement afin de correspondre au mieux les besoins des cyclistes avec la réalité du territoire.**

CC Beaucaire Terre d'Argence | Plan de jalonnement

Niveau cyclable hiérarchisé

- Niveau structurant
- Niveau stratégique
- Niveau tactique
- Niveau structurant (Plan epic)
- Niveau tactique (Plan epic)

Jalonnement proposé

- Pannes ADTA
- Pannes Partagées la route
- Jalonnement proposé
- Jalonnement proposé avec nuit

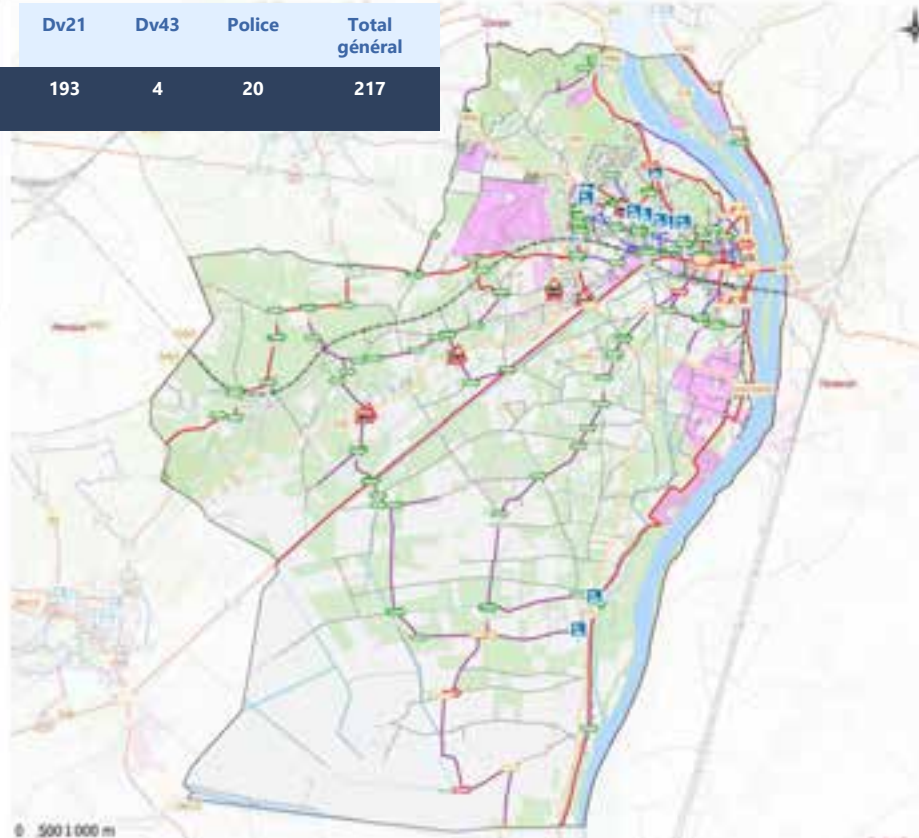
Jalonnement existant

- Jalonnement existant conforme
- Jalonnement existant non conforme



Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception-préfecture : 17/12/2025

	Dv21	Dv43	Police	Total général
Nombre de lame	193	4	20	217



**Réseau cyclable hiérarchisé**

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique

**Jalonnement existant**

- Jalonnement existant conforme
- Jalonnement existant non conforme

**Jalonnement proposé**

- Panneaux A21A
- Panneaux Partageons la route
- Jalonnement proposé
- Jalonnement proposé avec mât

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nombre d'implantation Dv :

167

Nombre de lames Dv à accrocher :

197

Nombre de panneaux A21A à accrocher :

10

Nombre de panneaux Partage de la route à accrocher :

10

Nombre de mâts nécessaires :

167

Estimation HT des lames Dv :

16010 €

Estimation HT des panneaux de police :

3000€

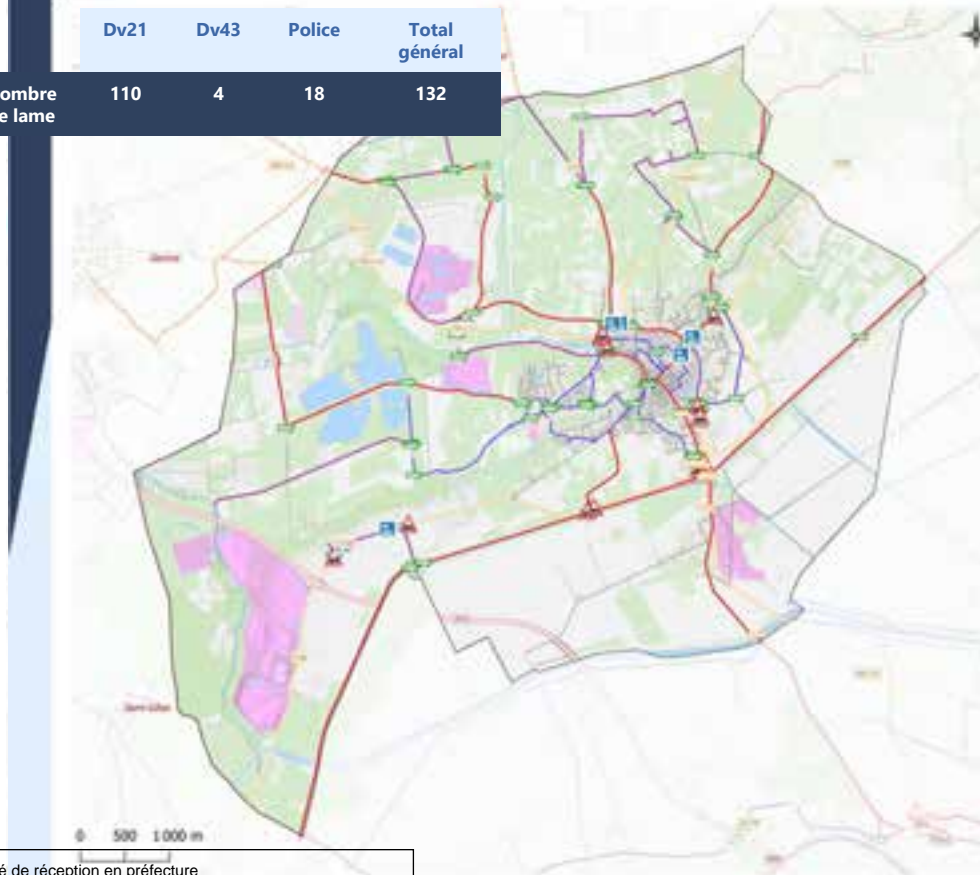
**Estimation totale HT :**

**44010 €**

Les coûts associés aux mâts sont intégrés au sein des "Coût des lames". Le prix unitaire d'un mât est de 100 €.

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

	Dv21	Dv43	Police	Total général
Nombre de lame	110	4	18	132



**Réseau cyclable hiérarchisé**

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique

**Jalonnement existant**

- Jalonnement existant conforme

**Jalonnement proposé**

- ▲ Panneaux A21A
- Panneaux Partageons la route
- Jalonnement proposé
- Jalonnement proposé avec mât

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nombre d'implantation Dv :

**98**

Nombre de lames Dv à accrocher :

**114**

Nombre de panneaux A21A à accrocher :

**12**

Nombre de panneaux Partage de la route à accrocher :

**6**

Nombre de mâts nécessaires :

**98**

Estimation HT des lames Dv :

21900 €

Estimation HT des panneaux de police :

7200€

**Estimation totale HT :**

**29100 €**

Les coûts associés aux mâts sont intégrés au sein des "Coût des lames". Le prix unitaire d'un mât est de 100 €.

	Dv21	Dv43	Police	Total général
Nombre de lame	74	4	16	94



**Réseau cyclable hiérarchisé**

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique

**Jalonnement existant**

- Jalonnement existant conforme
- Jalonnement existant non conforme

**Jalonnement proposé**

- ▲ Panneaux A21A
- Panneaux Partageons la route
- Jalonnement proposé
- Jalonnement proposé avec mât

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nombre d'implantation Dv :

75

Nombre de lames Dv à accrocher :

78

Nombre de panneaux A21A à accrocher :

12

Nombre de panneaux Partage de la route à accrocher :

4

Nombre de mâts nécessaires :

75

Estimation HT des lames Dv :

13780 €

Estimation HT des panneaux de police :

6400€

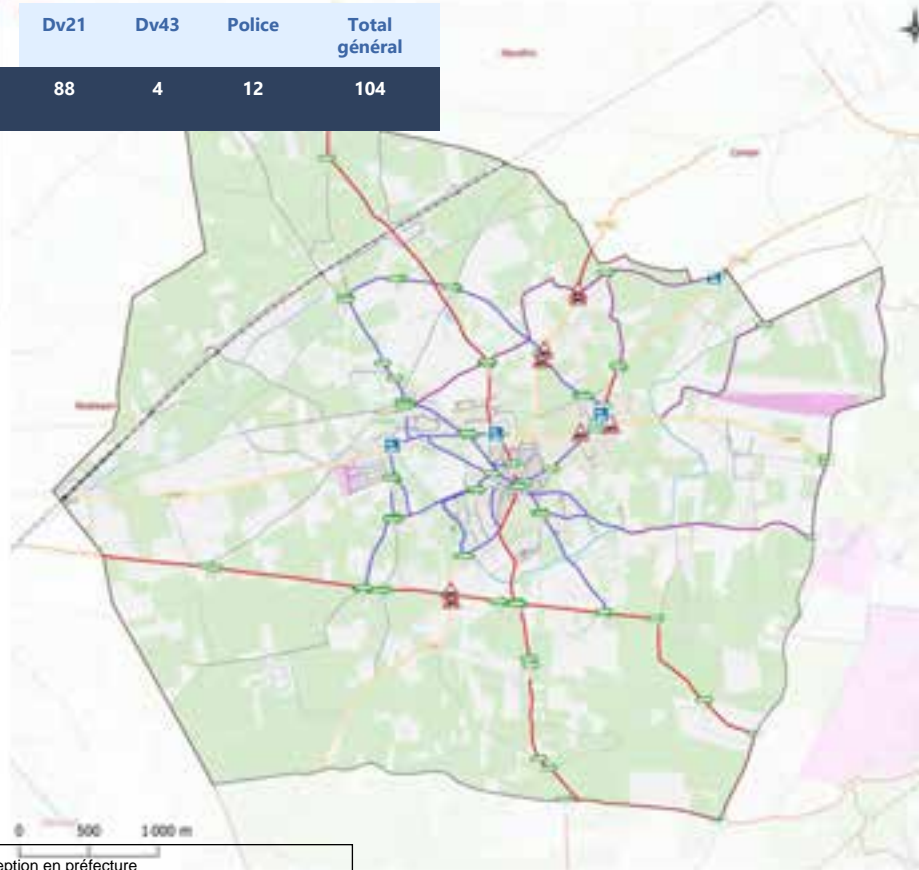
**Estimation totale HT :**

**20180 €**

Les coûts associés aux mâts sont intégrés au sein des "Coût des lames". Le prix unitaire d'un mât est de 100 €.

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

	Dv21	Dv43	Police	Total général
Nombre de lame	88	4	12	104



**Réseau cyclable hiérarchisé**

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau touristique

**Jalonnement proposé**

- ▲ Panneaux A21A
- Panneaux Partageons la route
- Jalonnement proposé
- Jalonnement proposé avec mât

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nombre d'implantation Dv :

**87**

Nombre de lames Dv à accrocher :

**92**

Nombre de panneaux A21A à accrocher :

**8**

Nombre de panneaux Partage de la route à accrocher :

**4**

Nombre de mâts nécessaires :

**87**

Estimation HT des lames Dv :

17900 €

Estimation HT des panneaux de police :

4800€

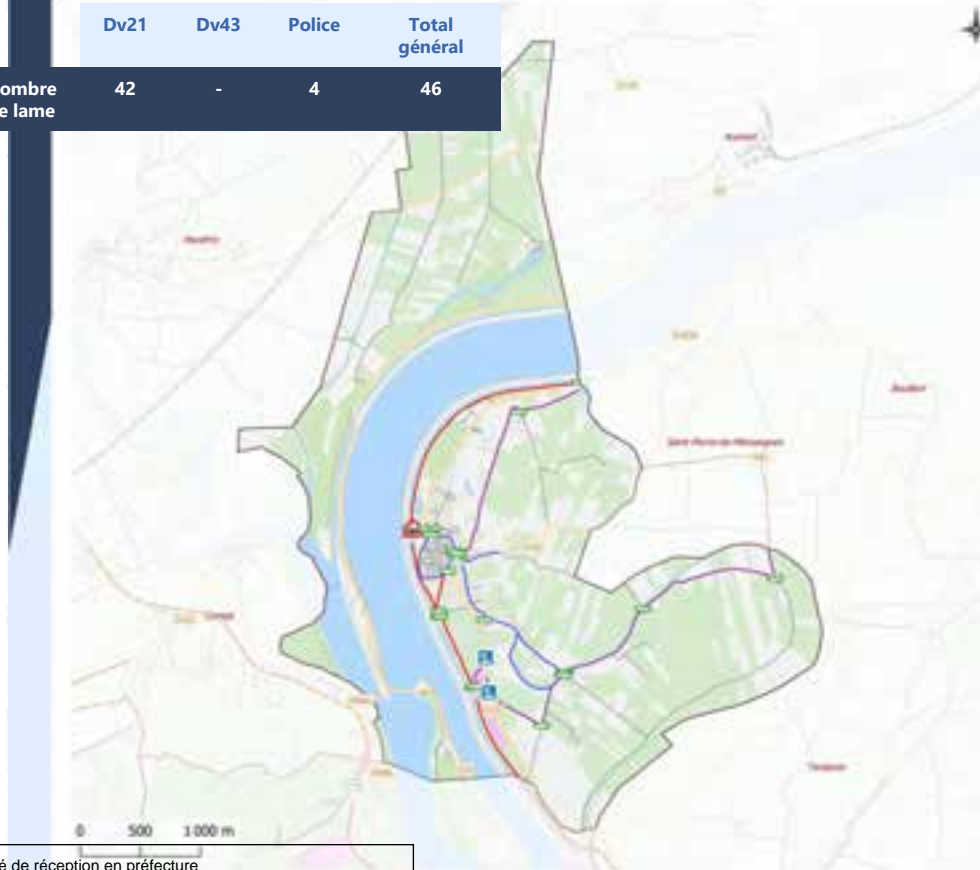
**Estimation totale HT :**

**22700 €**

Les coûts associés aux mâts sont intégrés au sein des "Coût des lames". Le prix unitaire d'un mât est de 100 €.

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

	Dv21	Dv43	Police	Total général
Nombre de lame	42	-	4	46



- Réseau cyclable hiérarchisé**
- Réseau structurant
  - Réseau secondaire
  - Réseau touristique
- Jalonnement proposé**
- Panneaux A21A
  - Panneaux Partage de la route
  - Jalonnement proposé
  - Jalonnement proposé avec mât

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- Nombre d'implantation Dv : **31**
- Nombre de lames Dv à accrocher : **42**
- Nombre de panneaux A21A à accrocher : **2**
- Nombre de panneaux Partage de la route à accrocher : **2**
- Nombre de mâts nécessaires : **31**

Estimation HT des lames Dv : 8010 €

Estimation HT des panneaux de police : 1600€

**Estimation totale HT : 9610 €**

Les coûts associés aux mâts sont intégrés au sein des "Coût des lames". Le prix unitaire d'un mât est de 100 €.

Accusé de réception en préfecture  
 030-243000585-20251217-25-154-CC  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

## 4.2 Leviers à mobiliser (soutiens financiers, techniques, etc)

### Soutiens financiers :

#### ❖ **Etat :**

- Fond Vert « Financement des aménagements cyclables »
- Plan Rhône Saône

#### ❖ **ADEME :**

- AVELO 3

❖ **Région :** Plan Vélo II : Dispositif régional des aménagements cyclables en faveur du tourisme à vélo

#### ❖ **Département :**

- PAT
- Schéma Des Mobilités (boucle cyclo découverte MOB4)
- Gard Pleine Nature (étude + signalétique)

❖ **Europe :** (FEDER, LEADER) : pour projets touristiques ou ruraux.



### Leviers techniques et réglementaires :

❖ Référentiels **Cerema et Vélo & Territoires** : normes signalétique vélo (charte, distances, lisibilité).

❖ **Techniciens des collectivités** : Région, Département, PETR, ADEME, CEREMA...

❖ **Office de tourisme et prestataires** labellisés accueil vélo : pour la définition, structuration.

❖ **Implication associations** vélo : pour la veille.



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## 4.3 Stratégie de la CCBTA

### LES AMBITIONS

- Renforcer la destination « **Terre d'Argence à vélo** »,
- Faciliter le **rabattement vers l'offre du territoire** (hébergement, restauration, sites touristiques, etc), notamment **depuis le réseau cyclable structurant et touristique**,
- Animer les **voies vertes**
- Améliorer la **sécurité des cyclistes** grâce à une **signalétique claire et lisible**,
- **Compléter l'offre d'itinéraires** (boucles découverte) et **la diversifier** (Gravel – Vtt – route)

### PLAN D' ACTIONS

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>Implantation de la signalétique des échappées</b> depuis la ViaRhôna et des points d'intérêts (commerces, sites de visites, services, borne de réparation, etc)	✓		
<b>Réflexion sur la signalétique sur le réseau structurant et touristique</b>	✓		
<b>Création de boucles découvertes</b> (VTT, Gravel, Route) en s'appuyant sur le RLESI	✓		
<b>Poursuite de l'implantation</b> de la signalétique d'intérêt communautaire sur les réseaux structurant et touristique.		✓	
<b>Accompagnement à l'installation de mobiliers d'interprétation</b> sur les voies vertes			✓
<b>Entretien des équipements d'intérêt communautaire</b>			✓

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Équipement d'intérêt communautaire  
Date de transmission : 07/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Déploiement d'une signalétique dédiée.



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



AXE 5



# VALORISER L'OFFRE, SENSIBILISER, MOBILISER LES PUBLICS CIBLES

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



## 5.1 Les différentes cibles du Plan Vélo

### 1. Enfants et jeunes

- ❖ Besoins : Apprendre à faire du vélo, associer le vélo au plaisir/sport, à l'aventure, à l'indépendance, au jeu, à la convivialité.

### 2. Familles

- ❖ Besoins : Partager des moments conviviaux, rassurer sur la sécurité, apprendre à réparer son vélo, (ré)apprendre à faire du vélo, découvrir des équipements adaptés (vélo cargo, etc), associer le vélo à la santé, l'environnement, aux économies financières, etc.

### 3. Seniors

- ❖ Besoins : Être accompagnés en douceur, maintenir une mobilité active, découvrir le VAE, partager des moments conviviaux, liens intergénérationnels.

### 4. Touristes / cyclo-randonneurs

- ❖ Besoins : Se repérer facilement, découvrir/vivre une expérience locale du territoire à vélo, accéder facilement à l'offre de services vélo et intermodalité.

### 5. Employeurs / actifs

- ❖ Besoins des employeurs : contribuer au développement durable (RSE, attractivité RH), être accompagné dans la mise en place d'une offre d'équipements et services (stationnement, douches, maintenance, flotte vélos, etc)
- ❖ Besoins des salariés : repérer des trajets surs et pratiques, bénéficier d'équipements sur site et de services utiles, reconnaissance/challenge, convivialité.

### 6. Ménages en situation d'insertion

- ❖ Besoins : Acquérir/ se faire prêter un vélo, remise en selle.

### 7. Collectivités

- ❖ Besoins : Acquérir une culture vélos/modes doux, contribuer au développement durable (transition écologique), savoir comment intégrer le vélo dans les projets publics.

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## 5.2 Les différents types d'animation à développer

### 1. Outils de communication

- Affiches / flyers / kakémonos : clairs, visuels, positionnés dans les lieux stratégiques.
- Page web dédiée sur le site de l'OT recensant l'ensemble de l'offre vélo (Itinéraires, services, actualités)
- Réseaux sociaux / newsletters : infos régulières, témoignages, bons plans vélo.
- Vidéos courtes : tutos, portraits de cyclistes, présentation d'un itinéraire, etc.
- Photos promotionnelles
- Supports cartographiques (papier et en ligne) et topoguides.

### 2. Dispositifs d'animation

- Ateliers pratiques : réparation, marquage antivol, remise en selle.
- Balades découvertes : loisirs, culturelles, intergénérationnelles.
- Défis collectifs : "Challenge vélo", (cumul de km ou de trajets), course d'orientations.
- Animations ludiques : vélos smoothies, draisiennes, jeux pédagogiques pour enfants,
- Démarche Employeurs Pro Vélo(FUB)
- Formations : SRAV, code de la route à vélo, sécurité.
- Interventions en milieu scolaire ou pro : ateliers, sensibilisation.
- Partenariats avec associations locales : co-animation, relais terrain.





## 5.4 Stratégie de la CCBTA

### LES AMBITIONS

Considérant les **AMBITIONS** de la CCBTA de :

- **Renforcer la destination** Terre d'Argence à vélo,
- **Augmenter la pratique du vélo** par les habitants et visiteurs,
- Favoriser un **réseau d'acteurs investis et dynamiques** (entreprises, communes, associations, partenaires du vélo)
- S'appuyer sur les **temps forts nationaux/locaux** en faveur du vélo, et encourager son **intégration** dans les **manifestations du territoire**.

### PLAN D'ACTIONS

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>Organisation de manifestations</b> dans le cadre de <b>mai à vélo, canal en fête</b> , etc. et <b>participation</b> aux manifestations déjà existantes (Challenge gardois VTT, Etoile de Bessèges, Ferme en Ferme)	✓		
<b>Développement d'actions</b> avec les <b>associations vélo locales</b> (guidons d'or, Gard O vélo)	✓		
Avec les <b>entreprises</b> du territoire, <b>évaluation</b> des attentes et <b>actions</b> à réaliser	✓		
<b>Accompagnement</b> du projet « <b>VOIES</b> », de création de fresques sur la ViaRhôna entre Beaucaire et Bellegarde, intégrant de la <b>médiation culturelle</b> .	✓	✓	✓
Proposition de <b>balades thématiques</b> , en lien avec l'Office de Tourisme	✓		
<b>Communication réseaux sociaux</b> , en s'appuyant sur des ambassadeurs	✓		
Accompagnement des communes dans <b>l'expérimentation d'un vélobus</b> (projet PETR).	✓		
Accompagnement des collectivités pour le <b>déploiement de services et aménagements vélo</b> .	✓		
Renforcer la <b>promotion de l'offre d'itinéraires, des services vélos</b> , à travers le site de l'office de tourisme, renforcement des <b>partenariats du tourisme et de la mobilité</b> (SNCF, Région-LiO, CRTLO, Comité d'itinéraires)	✓		
Avec les communes, mise en œuvre du <b>Savoir Rouler à Vélo (SRAV)</b> .		✓	✓

Accusé de réception en préfecture  
 4365236661842623921925 dans le  
 Date de télétransmission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

## Promouvoir des solutions alternatives à la voiture thermique



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



# AXE 6



# SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU PLAN VÉLO

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025



## 6.1 La gouvernance

La mise en œuvre du plan s'appuiera sur une **gestion souple**, en logique de projet, permettant d'avancer de manière pragmatique et réactive tout en assurant un pilotage régulier et une coordination efficace entre les acteurs.

### 1. Comité de pilotage :

- Président de la CCBTA
- Conseiller.e communautaire en charge des déplacements doux
- Office de Tourisme CCBTA
- Communes
- CD30
- Conseil Régional
- ADEME

### 2. Partenaires techniques à mobiliser en fonction des axes à déployer

- CCBTA dont chargé de mission vélo
- Office de Tourisme CCBTA
- Communes
- Communes et intercommunalités voisines, en tant que de besoin, etc/
- CD30, Gard Tourisme
- Conseil Régional
- PETR
- SNCF
- VNF, CNR, BRL
- Gard O Vélo, AF3V
- Associations/EVS,
- Clubs de vélo
- Prestataires touristiques et vélo.
- Entreprises, etc.

L'animation et le suivi sera assuré par la CCBTA, grâce à la création d'un poste de chargée de mission vélo (financement ADEME – A VELO3).



## 6.2 Les indicateurs clés de suivi du plan vélo

Axe 1 – Développer le réseau cyclable du territoire

- ❖ Km d'aménagements cyclables
- ❖ Budget engagé
- ❖ Nombre de passages (compteurs)

Axe 2 – Compléter l'offre de stationnement vélo

- ❖ Nombre de stationnement installés
- ❖ Répartition équilibrée sur le territoire, au regard des pôles d'intérêt

Axe 3 – Renforcer les services vélos complémentaires

- ❖ Nombre de points services (réparation, gonflage...)
- ❖ Partenariats actifs
- ❖ Niveau de satisfaction (enquête)

Axe 4 – Mettre en place une signalétique claire et visible

- ❖ Nombre de panneaux installés
- ❖ Retours usagers sur lisibilité

Axe 5 – Valoriser l'offre, sensibiliser, mobiliser les publics cibles

- ❖ Nombre d'actions de sensibilisation
- ❖ Nombre de participants aux événements

Axe 6 – Animer et suivre le déploiement du plan vélo

- ❖ Nombre de comités de suivi

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025





# SYNTHESE FINANCIERE

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20251217-25-154-CC  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

## SYNTHÈSE GLOBALE PAR COMMUNE

### *Coûts du plan vélo hors ViaRhona*

Commune	Aménagement cyclable	Stationnement	Aire de service	Jalonnement	Total général
<b>Beaucaire</b>	1 732 420 €	115 000 €	31 000 €	44 010 €	<b>1 922 430 €</b>
<b>Bellegarde</b>	1 496 973 €	16 200 €	23 000 €	29 100 €	<b>1 565 273 €</b>
<b>Fourques</b>	1 279 302 €	16 800 €	5 000 €	20 180 €	<b>1 321 282 €</b>
<b>Jonquières-Saint-Vincent</b>	547 471 €	23 400 €	6 100 €	22 700 €	<b>599 671 €</b>
<b>Vallabrègues</b>	160 500 €	12 300 €	1 500 €	9 610 €	<b>183 910 €</b>
<b>Total général</b>	<b>5 216 666 €</b>	<b>183 700 €</b>	<b>66 600 €</b>	<b>125 600 €</b>	<b>5 592 566 €</b>

Les montants présentés sont **indicatifs** et ne constituent pas des dépenses directes pour les communes. La répartition dépendra des **propriétaires fonciers et des maîtres d'ouvrage concernés** (Département, communes, etc.). Les estimations s'appuient sur la base de **références nationales** (Club des villes & territoires cyclables, ADEME) et varient selon les prestataires, la qualité des matériaux retenus, les coûts de main-d'œuvre, des frais complémentaires d'étude, de

Accusé de réception en préfecture  
 030-24300585-20251217-25-154-CC  
 Date de rémission : 17/12/2025  
 Date de réception préfecture : 17/12/2025

CCBTA  
 Club des villes & territoires cyclables  
 Association loi 1901



# IMMERGIS

METTEZ DE LA RÉALITÉ DANS VOS DONNÉES

## SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



IMMERGIS SAS – 740, Avenue des Apollinaires, 34000 – Montpellier, France

info@immergis.fr

www.immergis.fr

Accusé de réception en préfecture

09/12/2025 11:55:22

Délib. de 2025-04-03-11-55-22-25

Date de réception préfecture : 17/12/2025